

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente**
 Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire
 M. ALAIN DUHAMEL, commissaire

**McGILL COLLEGE
DE L'AVENUE À LA PLACE MCGILL COLLEGE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 7 novembre 2018 à 13 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe - bureau 1414
Montréal

STÉNO MMM S.E.N.C

Sarah Ouellet, s.o.

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2018

MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
---------------------------	---

PÉRIODE DE PRÉSENTATION DES MÉMOIRES ET QUESTIONS

M. MARTIN DION, RAPLIQ	3
M. DANIEL LAMBERT, Coalition Vélo de Montréal.....	7
M. GHISLAIN GAGNON.....	19
M. CHARLES BERGERON, CRE-Montréal.....	34
M. MICHEL LEBLANC, Chambre de commerce du Montréal métropolitain	48
M. BERNARD BIGRAS, AAPQ.....	59
Mme ISABELLE GIASSON, AAPQ	62
M. PIERRE BELLEROSE et Mme SARAH-JUSTINE LEDUC-VILLENEUVE, Tourisme Montréal.....	75
M. NICOLA ZOGHBI.....	87
M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST.....	95
Mme ARIANE QUIRION-LAMOUREUX.....	105

MOT DE LA FIN	104
----------------------------	------------

AJOURNEMENT

LA PRÉSIDENTE :

5 Bonjour tout le monde. Bienvenue à l'Office de consultation publique. Pour cette deuxième séance d'audition de mémoire sur le projet de réaménagement de la Place McGill College, la rue de l'avenue McGill College. Cet après-midi, nous entendrons plusieurs citoyens. On a aussi reçu - ce qui va amener en toute la participation aux différentes séances d'audition de mémoire, à près d'une vingtaine de citoyens ou de représentants d'organismes.

10 Puis on a aussi reçu des interventions écrites additionnelles de l'ordre d'une dizaine de plus, ainsi qu'une trentaine d'opinions en ligne et près de 400 contributions au questionnaire en ligne et tout ça, ça s'ajoute aux plusieurs centaines d'opinions et de commentaires que nous avons recueillis dans les différents halls des immeubles, sur rue et dans les édifices de l'avenue McGill College au cours des dernières semaines. C'est donc une consultation qui a embrassé très largement les différentes parties prenantes.

15 Je vous rappelle que les consultations de l'Office répondent aux principes selon lesquelles les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets qui sont susceptibles de modifier leur cadre de vie et de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets.

20 Nos consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent, les commissaires qui ne sont, je vous le rappelle, ni des élus ni des fonctionnaires, s'engagent à respecter un code de déontologie que vous pouvez consulter sur le site Web de l'Office.

25 Pour le déroulement de cette séance, je vais appeler les participants selon l'ordre prévu à l'horaire. On allouera une vingtaine de minutes à chaque personne et on vous suggère fortement de prendre environ une dizaine de minutes pour nous faire votre présentation et ensuite de laisser une dizaine de minutes pour l'échange avec les commissaires.

30

Pour ceux et celles qui nous ont envoyé leur mémoire à l'avance, je vous rappelle qu'on a lu tous les mémoires attentivement. Je vous invite donc à présenter les éléments essentiels seulement, de façon à ce qu'on puisse utiliser le plus large du temps pour échanger avec la commission. Nous avons plusieurs questions à vous poser.

35

Vous noterez la présence aujourd'hui d'une sténographe, je m'excuse, je n'ai pas eu votre nom, madame Sarah Ouellet, c'est ça? Parfait. Ainsi que du responsable de la sonorisation, monsieur Lamontagne et nous avons la responsable de la logistique de l'Office, madame Brunelle-Amélie Bourque à l'accueil.

40

Une fois que la consultation sera terminée, donc une fois qu'on aura fini cette séance d'audition des mémoires aujourd'hui, les commissaires vont entreprendre l'analyse de l'information et des mémoires, on prévoit terminer la rédaction de notre rapport probablement au début janvier, pour le rendre public. Je le transférerai aux élus municipaux et comme c'est la coutume à l'Office, quinze jours après la transmission, il va automatiquement devenir public.

45

Comme pour les séances de la première partie, les séances d'information, tout ce qui se dit aujourd'hui est enregistré. La transcription des notes sténographiques sera rendue disponible sur notre site Web et par conséquent, parce qu'on veut que le climat demeure serein, tous les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation des autres sont considérés irrecevables et nous allons vous arrêter si jamais il y en avait.

50

Je veux aussi souligner la présence dans la salle d'une représentante de la Ville et du Service de la voirie, des transports... il m'en manque un... infrastructure, voirie et transport, exactement. Donc, qui pourrait, si jamais dans vos interventions, dans les diverses interventions qu'on va entendre cet après-midi, si jamais il y a des inexactitudes, je lui donnerai un droit de rectification. Ce qui signifie qu'elle pourra rectifier les faits, si jamais il y a des faits erronés qui sont présentés, mais non pas d'émettre un commentaire ou un avis ou d'entreprendre un dialogue et on le fera à la fin de la séance.

55

60

Si tout se passe bien, notre séance devrait pendre fin vers 16 h 30, tel que prévu, si tout le monde est là et que tout le monde se présente.

65 Alors, sans plus tarder, j'inviterais monsieur Martin Dion du RAPLIQ à venir nous présenter son opinion.

M. MARTIN DION :

70 Ici, c'est-tu correct pour le Web diffusion?

LA PRÉSIDENTE :

75 Si vous parlez dans le micro, il n'y a pas de Web diffusion des séances d'audition de mémoires

M. MARTIN DION :

80 Bonjour, Mesdames et Messieurs les Commissaires. Je me présente, Martin Dion du RAPLIQ. Le RAPLIQ est un organisme voué à la défense et promotion des droits des personnes en situation d'handicap et visant l'irradiation de la discrimination souvent faite à leur égard.

85 Le fait qu'un édifice recevant public ne soit pas accessible aux personnes handicapées est reconnu par la Commission des droits de la personne comme étant un facteur de discrimination indirect.

Ceci dit, est-ce que le fait que revitaliser l'avenue McGill College éliminerait toutes les barrières architecturales déjà existantes aux personnes en situation d'handicap?

90 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est votre question?

M. MARTIN DION :

95 Non, c'est une proposition.

LA PRÉSIDENTE :

100 Ah, c'est votre proposition?

M. MARTIN DION :

105 Oui, d'éliminer toutes les barrières architecturales. Que ce soit quelqu'un qui utilise un fauteuil ou une aide à la mobilité, fauteuil roulant motorisé, manuel, marchette, canne, canne de non-voyant, et cætera.

LA PRÉSIDENTE :

110 Donc, de respecter les principes de l'accessibilité universelle dans l'aménagement.

M. MARTIN DION :

C'est exact, exactement.

115 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. Est-ce que vous avez autre chose à nous dire?

M. MARTIN DION :

120 L'autre chose à vous dire, oui; dans le fond, ça serait de vous assurer aussi qu'il n'y ait pas de poteaux en plein milieu du trottoir comme ça a été le cas sur la rue Clark. Que des

poteaux puis des lampadaires qui étaient en plein milieu du trottoir. Des situations inacceptables comme ça qui a à être évitées aussi.

125

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

130

M. MARTIN DION :

C'est un exemple de situations.

LA PRÉSIDENTE :

135

Tout à fait.

M. MARTIN DION :

140

Merci beaucoup et bonne fin de journée. Au revoir.

LA PRÉSIDENTE :

145

Merci. Monsieur Dion, est-ce que mes collègues commissaires ont des questions à vous poser? Non.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

150

Ça a le mérite d'être très très clair.

M. MARTIN DION :

Oui, il y a-tu des choses qui...

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

155

Merci de nous le rappeler.

M. MARTIN DION :

160

Il y a-tu des choses qui manquent d'information, quelque chose?

LA PRÉSIDENTE :

165

Non, pour nous ça va très bien. Peut-être je vous demanderais d'un point de vue de personne handicapée, oui, excusez-moi, de personne en situation d'handicap, est-ce qu'il y a un enjeu avec, par exemple, le partage de la piste cyclable, des personnes qui pourraient déambuler sur cette place, des voitures. Est-ce qu'il y a des enjeux particuliers de sécurité ou de partage de la voie?

170

M. MARTIN DION :

Les feux de piétons sonores pour les non-voyants puis les bateaux (sic) pavés à l'égalité de la rue. Parce qu'avec le sol qui travaille, il ne faut pas que ça fasse comme un « *step* » après avec une couple d'années que ça travaille là.

175

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

180

M. MARTIN DION :

C'est vraiment à ne pas oublier. À prévoir que les sols bougent aussi.

LA PRÉSIDENTE :

185 Merci beaucoup.

M. MARTIN DION :

190 Merci, au revoir.

LA PRÉSIDENTE :

195 Alors, j'appellerais maintenant, monsieur Daniel Lambert de la Coalition Vélo de Montréal à venir nous présenter son opinion.

195

M. DANIEL LAMBERT :

Bonjour.

200 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour.

M. DANIEL LAMBERT :

205

Oui, donc, moi, je suis avec la Coalition Vélo de Montréal. Nous sommes une OBNL avec des bénévoles qui, notre mission c'est de promouvoir le vélo urbain comme moyen de transport. C'est ça notre mission.

210

D'abord, nous sommes très intéressés par ce réaménagement de la rue McGill College, ça, c'est sûr. Un concept avec moins de véhicules et plus de transport actif. Une place publique pour la détente, plaisir, stimulation des destinations, donc c'est vraiment très très intéressant.

215

Notre préoccupation c'est, moi j'ai assisté à la séance d'information le 4 octobre et j'ai posé une petite question en ce moment-là. La majorité des images que le consultant a

présentées à cette séance-là, soit des concepts pour McGill College ou également les inspirations ailleurs au monde, les personnes qui se déplacent à vélo ont été avec quelques images seulement avec des cyclistes seulement. Et ça laisse croire que la place aux vélos n'est pas du tout acquise dans ce projet.

220

Notre demande est fort simple : c'est de donner aux personnes qui se déplacent à vélo, un accès facile et sécuritaire égal aux personnes qui se déplacent à pied dans la nouvelle place publique. Je peux peut-être vous mentionner qu'on va soumettre un mémoire écrit également, donc avec ces informations. Donc, ça, c'est ce qu'on souhaite voir.

225

Et ça, c'est pour permettre aux personnes qui se déplacent en vélo de visiter et de bénéficier de tous les atouts de cette place publique et pour accéder toutes les destinations qui se retrouvent sur la place comme les grands bureaux et l'Université McGill, les restaurants, cafés, magasins, et caetera.

230

Et, ça comprend également les touristes qui viennent à Montréal louer un BIXI pour se promener qui vont vouloir sans doute vouloir visiter la place publique McGill College.

235

Comme intégrer ces personnes, ces cyclistes, pour nous l'exemple que l'on trouve le plus approprié, c'est comme le campus de McGill College où il y a un partage, une cohabitation entre piétons et cyclistes et ça marche, ça marche très bien là-bas, juste à côté.

240

Au niveau contexte, comme vous le savez, la Ville de Montréal a pris l'engagement d'augmenter l'apport modèle vélo de 3% à 15% en 9 ans, donc ça, c'est cinq fois plus de cyclistes que qu'est-ce que nous avons actuellement. Concept l'apport modèle vélo, vous savez qu'est-ce que ça veut dire, évidemment?

LA PRÉSIDENTE :

245

Oui, bien sûr.

M. DANIEL LAMBERT :

250 Je m'excuse. Et puis, donc, pour transformer, pour effectuer une transformation aussi importante de l'apport modèle, c'est quand même très important, une augmentation de 12% de notre apport modèle, il faut inciter et promouvoir le vélo et non décourager le vélo avec les places publiques importantes où les cyclistes ne sont pas les bienvenus.

255 Et, pour, je pense, contenu de cet engagement de la Ville, on trouve de ne pas accommoder les cyclistes dans cette place publique McGill College n'est pas consistante avec l'engagement de la Ville d'augmenter l'apport modèle vélo. Donc, c'est ça que l'on cherche, une consistance.

260 Au niveau destination, beaucoup de grands bureaux et nous estimons qu'il va y avoir beaucoup plus d'employés qui vont arriver au bureau à vélo dans les années, c'est sûr que dans notre milieu, on essaie de promouvoir le vélo, le transport actif.

265 Pour les employeurs, on sait que les employés qui arrivent à vélo sont plus productifs, sont en meilleure santé, moins de journées de congé maladie. Il va y avoir une campagne en 2019 pour justement inciter les grands employeurs d'utiliser des services comme des boîtes MOBA, ou amener les entreprises à encourager les citoyens, leurs employés d'utiliser le transport actif.

270 Aussi, les destinations intéressantes pour les cyclistes également. Bien évidemment, les restaurants, les boutiques, les magasins et l'Université McGill qui est une destination très importante avec les étudiants et professeurs, les employés de l'Université. Ceux qui viennent de l'est sur, par exemple, de Maisonneuve, il y en a beaucoup. 8 500 par jour en été sur les pistes de Maisonneuve au centre-ville. Eux, ils vont pouvoir probablement prendre Robert-Bourassa et faire le détour puis rentrer par, c'est une façon de le faire. Certains vont vouloir faire ça. Ceux qui
275 arrivent de l'ouest, ils ne vont pas le faire, ça c'est sûr, ils vont trouver une façon de rentrer directement sans faire ce détour qui, il faut le dire, un détour désagréable pour les cyclistes,

parce que le virage à gauche sur De Maisonneuve n'est pas très confortable et ensuite traverser Sherbrooke. Donc, ça il faut en tenir compte.

280 Et pour, qu'est-ce que nous souhaitons, cette cohabitation conviviale entre piétons et cyclistes sur la place publique, comme rue McGill, comme beaucoup de rues européennes, qu'on visite souvent, c'est l'option préférable et puis dans ce contexte, il faut prévoir remiser les mobiliers dans la place publique d'une façon à faciliter cette cohabitation.

285 Je dirais l'exemple de Prince-Arthur, c'est peut-être le meilleur exemple de ne pas... comment il ne faut pas le faire. Une situation qui n'est vraiment pas agréable.

290 En ce qui concerne le comportement des cyclistes, il y a une préoccupation tout à fait légitime. Est-ce que les cyclistes vont faire peur aux piétons. Est-ce qu'ils vont rendre inconfortable et c'est pas du tout ça qu'on recherche dans une place publique pour la détente, le plaisir, et caetera. Nous avons beaucoup d'exemples en Europe où ça fonctionne très bien. Vous avez un exemple, encore ici de McGill où ça fonctionne très bien. Il va sans doute avoir quelques cyclistes qui ne vont pas respecter les piétons, qui vont agir d'une façon non respectueuse, ça, c'est tout à fait possible, mais on pense, avec le temps, avec les programmes de sensibilisation, 295 avec les exemples des autres cyclistes, ça, c'est très fort, la pression des autres cyclistes agit beaucoup sur les cyclistes et probablement ou peut-être un peu de répression, si nécessaire. On pense qu'une culture de respect mutuel, c'est standard.

300 Pour les touristes, j'ai déjà mentionné, il y en a beaucoup qui viennent parce que Montréal est une ville cyclable. Donc, ils vont vouloir visiter la Ville, y compris la place publique avec leur BIXI sans problème.

305 Pour le stationnement de vélos, éventuellement, je pense que les 15 000 places de stationnement souterrain à Montréal au centre-ville, on imagine, on espère et Vélo Québec a un projet avec la Ville de libérer ces places-là pour le stationnement vélo, parce que c'est le problème au centre-ville. Mais, par contre, il va y avoir quand même des visiteurs, des personnes qui vont aller prendre un café, des choses comme ça, qui ont besoin, ils auront besoin d'une

place de stationnement de vélo. Donc, ça, c'est important que ça soit bien organisé pour ne pas avoir un peu les vélos un peu partout.

310

Et puis, oui, donc, conclusion de, s'il vous plaît, on vous demande de bien vouloir prévoir dans toutes les options, une intégration des personnes qui se déplacent à vélo et pas comme exception.

315

Alors, c'est tout. Et merci beaucoup, on apprécie énormément ce genre de consultation publique. C'est très, très fort.

LA PRÉSIDENTE :

320

Dites-moi, Monsieur Lambert, est-ce qu'il y a une forme que vous préconiserez plus qu'une autre en termes de rue partagée dans cette place publique d'intégration? Vous avez donné l'exemple de Prince-Arthur comme étant ce qu'il ne faut pas faire.

M. DANIEL LAMBERT :

325

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

330

Est-ce que vous avez des bons exemples de quelque chose qu'on pourrait faire qui intégrerait harmonieusement?

M. DANIEL LAMBERT :

335

Oui, j'ai vu les différents concepts. Il y en a qui sont très, très intéressants. Les seules choses, en fait, nous avons, je dirais une option, c'est d'avoir un genre de piste cyclable nord-sud quelque part, ça, c'est une option, c'est sûr et ça, ça a été, on a vu une image de Copenhague, je

340 pense, une des images avec des cyclistes, un genre de zigzag piste cyclable, ça, c'est une option.

345 Et une autre option, c'est tout simplement, comme le campus de McGill où, donc la seule chose, c'est sûr, il ne faut pas de points d'étranglement trop, trop, parce que là, on va avoir des piétons et des cyclistes qui vont vouloir rouler ensemble dans ces points d'étranglement, ça, c'est pas... Donc, c'est simplement laisser de l'espace pour permettre cette cohabitation.

350 Il est possible également que c'est quelque chose qu'on va apprendre comment faire. Donc, peut-être de pas geler vraiment un concept et je dis, il faut commencer quelque part, ça c'est sûr, mais je dirais peut-être commencer avec une cohabitation comme McGill et voir comment ça fonctionne.

355 Si ça ne fonctionne pas, mais peut-être il faut vous allez voir, bon ben, il faut peut-être établir un genre de piste cyclable. Donc ça, ça peut être fait après si vous avez laissé de la place dans vos plans pour une éventualité, une telle éventualité. Donc ce sont des façons, je pense que, j'ai vu le REM, on ne sait pas combien de personnes vont dégorger, tous les - utilisés chaque fois qu'un train arrive. Ça, il faut, je pense qu'avec ce projet, il va y avoir un apprentissage, je crois, donc c'est d'avoir un concept qui est quand même souple, mais toujours avec l'espace partagé disponible pour les cyclistes.

360 **LA PRÉSIDENTE :**

Et dans votre compréhension de la place, est-ce qu'il y aussi une place pour de la circulation véhiculaire ou non?

365 **M. DANIEL LAMBERT :**

Mais si j'ai bien compris, vous avez prévu quelque chose pour permettre aux voitures d'accéder le stationnement du Centre Eaton, c'est ça?

LA PRÉSIDENTE :

370

Nous, on ne prévoit rien. On est l'Office. Mais la Ville a prévu, oui.

M. DANIEL LAMBERT :

375

Je m'excuse, oui!

LA PRÉSIDENTE :

380

En fait, parmi les contraintes qu'on avait présentées, il y avait celle d'accéder effectivement au stationnement du Centre Eaton et au stationnement de la Place Ville Marie.

M. DANIEL LAMBERT :

385

C'est ça, puis il faut dire que les questions que j'avais quand j'ai vu cette, parce que le monsieur du... est-ce que c'était le propriétaire de Place Ville Marie et Reine Élisabeth qui a présenté la dernière fois?

LA PRÉSIDENTE :

390

Oui.

M. DANIEL LAMBERT :

395

Ouf.

LA PRÉSIDENTE :

Enfin, une première partie.

400 **M. DANIEL LAMBERT :**

Parmi toutes ses propriétés à travers le monde, c'est très impressionnant. Mais lui, si j'ai bien compris, ils vont réorganiser l'accès Place Ville Marie pour libérer, justement, pour ne pas avoir de véhicules. Donc la question qu'on avait après cette présentation, c'est : est-ce que la même chose est faisable pour le Centre Eaton ? Parce qu'on sait à partir de Maisonneuve, il y a une entrée.

405
Donc, je ne sais pas, j'imagine que Place Ville Marie, ça implique des travaux importants pour changer les accès pour les véhicules, très, très importants même. Donc, on se demandait si c'est possible la même chose pour Place Centre Eaton pour justement illimitée. C'est un peu un genre de cicatrice... « scar » ?

LA PRÉSIDENTE :

415 Ah oui, cicatrice.

M. DANIEL LAMBERT :

420 Cicatrice, je m'excuse, merci - d'avoir cette place publique vraiment formidable et d'avoir cette, je veux dire...

LA PRÉSIDENTE :

425 Cette entrée...

M. DANIEL LAMBERT :

430 Historique, ce reliquat historique, malheureusement qui va gâcher un peu, à notre avis. Donc, c'est dommage qu'il n'y ait pas une solution technique comme Place Ville Marie pour...

LA PRÉSIDENTE :

Collègues, une question?

435 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Oui, j'aurais une question. D'un point de vue cycliste, comment envisagez-vous la relation entre le Montréal souterrain, c'est-à-dire, la station de Métro, la station du REM et l'avenue surface. D'un point de vue cycliste, comment ça se passe?

440

M. DANIEL LAMBERT :

Oui, vous voulez dire comment, où ils vont stationner leur vélo s'ils veulent prendre le REM, ou...

445

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

C'est-à-dire, supposons un cycliste qui arrive en Métro.

450

M. DANIEL LAMBERT :

Oui, oui, d'accord.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

455

Là, il veut se rendre en haut ou l'inverse. Comment un cycliste ?

M. DANIEL LAMBERT :

460

En dehors des heures de pointes, oui effectivement, oui c'est ça.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Comme imaginez-vous cette relation-là. Il faut passer à travers une galerie marchande.

465

M. DANIEL LAMBERT :

Oui, c'est ça.

470

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Commode, pas commode? Facile, pas facile?

475

M. DANIEL LAMBERT :

Honnêtement, c'est une très bonne question. Puis je n'ai pas, on n'a pas vraiment penché sur cette question. Mais c'est une question très importante effectivement, puis entre le REM et le Métro, c'est... vous parlez de même si y rentre pas sur ...

480

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Le Métro ou REM, par exemple?

485

M. DANIEL LAMBERT :

Mais oui, justement cet échange-là, tout à fait.

490

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Alors là, on est dans un vacuum là?

M. DANIEL LAMBERT :

495 Non. Honnêtement, je n'ai aucune idée. Je n'ai aucune idée, mais j'en prends note. C'est une question très importante effectivement.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

500 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Excellent.

505 **Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :**

510 Alors, est-ce que pour vous c'est un enjeu de cohabitation entre types de cyclistes ? Par exemple, des gens justement comme des touristes qui viendraient prendre des BIXI qui ne connaissent pas vraiment la Ville et qui déambulent et peut-être d'autres personnes qui sont des Montréalais et qui ont leur chemin bien tracé, donc ils savent où ils vont. Donc, est-ce que c'est un enjeu? C'était ma première question.

515 Et la deuxième question, c'était par rapport aux stationnements, des cases de stationnements pour les vélos, est-ce qu'il y a certains principes d'aménagements que vous préconisez ou pas? Donc, est-ce que ça doit être concentré dans certains endroits spécifiques de cet espace?

M. DANIEL LAMBERT :

520 Oui. Si je regarde, disons l'exemple de McGill, l'Université McGill, il y a des cyclistes qui vont là uniquement pour aller, parce qu'ils sont étudiants, ils y en ont d'autres qui traversent pour aller entre Sherbrooke et Milton, dont ils coupent à travers le campus, donc déjà il y a deux

catégories comme ça. Et ça fonctionne assez bien. Je pense que les personnes qui traversent sont assez, ils ont appris avec le temps qu'il faille quand même modérer la vitesse.

525

Et puis en ce qui concerne les cyclistes montréalais avec les touristes, je veux dire, c'est quelque chose on les voit continuellement sur les pistes cyclables. Des fois, ils ne sont pas aussi expérimentés, des fois ils ont une tendance à rouler plus lentement parce qu'ils ne sont pas habiles avec les BIXI, mais quand même, ça se passe relativement bien. Ce n'est pas un gros problème. On n'est pas dans les banlieues. Nous avons des centaines de cyclistes, ce n'est pas vraiment le cas rendu au centre-ville, donc je ne vois pas ça comme un problème.

530

Si tu es sur certaines pistes plus éloignées, puis c'est vraiment les navetteurs, peut-être un peu, mais centre-ville ça va assez bien entre les touristes et puis, et puis en général, comme cyclistes, on est très contents de voir les touristes en BIXI, c'est quand même, ça nous encourage.

535

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

Et pour la deuxième question en fait, pour les cases de stationnements?

540

M. DANIEL LAMBERT :

Oui, et pour le stationnement, je m'excuse. Oui. Bon, d'abord, si je suis cycliste et je veux prendre un déjeuner quelque part au centre-ville, c'est sûr que j'aime bien stationner mon vélo le plus près possible de ma destination parce que c'est plus facile, mais également pour juste surveiller un petit peu mon vélo.

545

Donc, ça, c'est une contrainte ou une préoccupation des cyclistes de vouloir stationner leur vélo pas trop loin de leur destination.

550

Et puis, je dirais, de l'autre côté, l'autre problème que nous avons, c'est à Montréal, on voit beaucoup de, disons des stands vélos avec, c'est comme style accordéon qu'on met des

555 vélos de chaque côté, sont très inconfortables, très difficile, il faut quasiment faire, si vous avez un vélo de chaque côté et vous rentrez comme ça, j'ai un panier sur mon vélo et souvent je peux pas rentrer et pour mettre le câble, parce que s'il n'est pas attaché, il risque d'être volé.

560 Donc, il faut attacher les deux roues plus le cadre. Puis là, suis en train de faire comme ça pour essayer de passer le câble, donc ce n'est pas très confortable et ce n'est pas du tout souhaitable pour les nouvelles installations, ça veut dire, les places de stationnements avec espacements suffisants pour permettre les cyclistes - et je peux vous envoyer quelques images de, par exemple, station de métro REM, un stand - est en train de, il y a un projet justement maintenant pour trouver une meilleure place, meilleur stationnement stand pour le vélo.

565 Longueuil, ils ont réglé le problème, c'est sûr, c'est bien organisé. En Europe, on le voit beaucoup. En général c'est la forme de « U » inversé, ancré, puis là on peut mettre, le vélo est bien appuyé, on peut mettre un de chaque côté et on peut facilement attacher.

570 Ça, c'est vraiment idéal. Et si on veut grouper ensemble, si une destination il y a beaucoup de cyclistes, c'est logique de grouper le stationnement ensemble. Mais ça, ça prend de la place aussi.

575 Donc je suis très conscient du problème, ce n'est pas facile. Cette question de comment mieux accommoder de la meilleure façon le stationnement sans prendre trop de place dans la place publique. Un petit défi.

LA PRÉSIDENTE :

580 Vous avez mentionné, tout à l'heure, un chiffre de fréquentation de la piste De Maisonneuve.

M. DANIEL LAMBERT :

Oui. 8 500 par jour en été.

585 **LA PRÉSIDENTE :**

1 500 par jour en été?

590 **M. DANIEL LAMBERT :**

8 000... 8 500.

LA PRÉSIDENTE :

595 8 500.

M. DANIEL LAMBERT :

Oui.

600

LA PRÉSIDENTE :

Et en hiver, est-ce que vous avez les chiffres?

605 **M. DANIEL LAMBERT :**

Mais actuellement, Montréal, parce que ça ne fait pas longtemps que les pistes sont déneigées à Montréal d'accord, donc pour l'instant, nous avons tout, ce qu'on appelle un taux de rétention hivernal d'à peu près 15%.

610

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

615 **M. DANIEL LAMBERT :**

Donc 8 500 fois 0,15 vous donne un petit chiffre. Bon, 1 000 cyclistes par jour peut-être en hiver, mais par contre, pour atteindre le 15% par modèle, c'est sûr qu'il faut augmenter de beaucoup le par modèle, le taux de rétention hivernal et notre objectif, c'est 50%.

620 Dans les pays, certains pays européens où les pistes cyclables sont déneigées avant les rues, les voies pour les véhicules, le taux de rétention hivernale est de 80%. Donc, on voit un peu où on peut aller, donc nous on a dit 50% c'est un bon objectif pour la Ville de Montréal, mais ça, ça dépend du déneigement et la Ville de Montréal met beaucoup d'énergie maintenant pour faire un déneigement de qualité tout l'hiver sur les pistes cyclables.

625

Donc ça, on verra. À notre avis, assez graduellement, on verra le taux de rétention hivernal augmenter.

LA PRÉSIDENTE :

630

Parfait. Autre question? Eh bien, je vous remercie beaucoup, Monsieur Lambert pour votre contribution.

M. DANIEL LAMBERT :

635

Très gentil. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

640

J'aimerais maintenant appeler monsieur Ghislain Gagnon, s'il vous plaît à venir nous présenter son mémoire que nous ayons lu avec beaucoup d'attention les deux versions.

M. GHISLAIN GAGNON :

645

Les deux versions en plus, vous êtes courageuse.

LA PRÉSIDENTE :

Bien non, c'était fort intéressant.

650

M. GHISLAIN GAGNON :

Sur l'ordi, il y a des photos que j'avais incluses dans les documents puisque vous les avez les photos, à ce moment-là, je ne sais pas si ça sera utile de les revoir encore une fois.

655

LA PRÉSIDENTE :

Absolument.

660

M. GHISLAIN GAGNON :

Donc, moi, dans le premier mémoire que je préconisais, c'était, bon, l'avenue McGill, une avenue verte. Pourquoi une avenue verte? Tantôt, on avait la belle photo de l'avenue McGill avec en fond de toile, le Mont-Royal et puis, moi, ce que je voyais, c'était une continuité dans la verdure pour aller rejoindre visuellement le Mont-Royal tout en verdure.

665

Donc, c'est une chose qui est faisable, c'est une chose qui est réalisable justement en regardant les photos de l'aménagement de l'Hôtel Bonaventure, ça, c'est l'une des photos. On en verra d'autres peut-être tantôt.

670

Et puis, c'est sur un sol bétonné. Donc, en dessous, il y a des chambres d'hôtel, peut-être pas des chambres d'hôtel, mais il peut y avoir des sièges sociaux, des bureaux, donc on peut construire sur une dalle de béton un aménagement paysager avec des arbres matures. Les arbres qu'on voit là, il y a des bouleaux, des conifères qui ont 30 ans ou qui ont 40 ans et puis qui survivent très bien. Pourquoi avoir aussi, il y a plusieurs raisons pourquoi je voudrais avoir un îlot de verdure finalement, bien c'est pour avoir un symbole par rapport à notre passé, c'est-à-dire

675

que nous, les premiers colons, quand ils sont arrivés ici, la première chose qu'ils ont vue en arrivant près de Montréal, oups, il y a une belle montagne.

680 Donc, cette montagne-là, il faut la mettre en valeur, il faut la mettre en valeur avec ce qu'il existait un petit peu avant, donc, ça serait une très belle chose d'y aller de cette façon-là.

685 Et puis, pourquoi aussi, un îlot de verdure, bien pour se démarquer aussi des autres grandes places publiques au monde où est-ce que c'est des chaussées qui sont uniformes avec un même revêtement de plancher, des places qui sont à aire ouverte, sont un peu vides. Ces endroits-là, quant à moi, sont un peu froids et puis peuvent créer des îlots de chaleur alors qu'en plein centre-ville, on n'a pas besoin d'îlots de chaleur supplémentaires.

690 On aurait plutôt besoin d'un îlot où est-ce qu'on peut prendre un peu un poumon d'air frais. Donc, c'est une question qui est assez importante aussi et puis pour le côté ludique par exemple. On peut penser, parce que c'était l'un des prérequis de la Commission d'avoir un côté ludique dans la présentation d'un projet.

695 Les côtés ludiques, bons il y en a quelques-uns auxquels j'ai pensé, mais je ne suis pas un maître pour inventer des situations où on peut avoir des côtés ludiques, mais par contre, au Jardin des Métis, par exemple, de Métis, il y en a plusieurs qui sont intégrés dans un milieu naturel urbain qui sont très intéressants, mais si on va aussi, par exemple, à la Foresta Lumina à Coaticook, par exemple, c'est éclairé le soir, les gens y vont le soir parce que c'est lumineux, parce que c'est éclairé, parce que ça nous met dans une autre sorte d'ambiance et puis dans un milieu qui est totalement naturel.

700 On peut penser au Jardin botanique aussi, le nouveau Jardin des lumières qui est éclairé et puis les gens y vont massivement voir ça. Si c'est aménagé un peu à cette façon-là, de cette façon-là, les gens seront sûrement intéressés de venir voir ce qui se passe.

705 C'est une expérience qui est en milieu naturel, qui est odorante, qui est sensorielle, on entendrait, comme ici, il y a des cours d'eau par exemple, il peut y avoir des cascades

710 d'intégrées, de l'eau un peu jaillissante, c'est une expérience un peu immersive très intéressante à laquelle on peut ajouter d'autres éléments ludiques. On peut penser à des balançoires, on peut penser à toute sorte de choses aussi. Mais on peut même penser aussi à des bancs chauffants. Des bancs chauffants seraient quelque chose qui serait attrayant en hiver, surtout, et puis qui serait aussi inusité. On ne s'attend pas à avoir des bancs chauffants, mais ce qu'on veut faire, par exemple dans une place publique comme ça, c'est retenir les gens sur place.

715 Donc, s'il fait froid l'hiver, ben ce n'est pas gagnant d'avoir des bancs comme ça tout seul puis s'exposer à des températures froides, tandis que des bancs chauffants, ça serait inusité, on n'a pas vu ça tellement ailleurs.

720 Nous, on est chanceux, on a quatre saisons et puis, on a une nordicité aussi qu'il faut exposer. Les gens seraient intéressés à y rester et à y demeurer puis à revenir à cette place publique là qui serait peut-être pas nécessairement vide, mais - ah oui, il y a un aspect aussi que je veux souligner.

725 C'est que dans les places publiques, on modèle une rue, on modèle une rue et puis quelques années plus tard, 5, 6 ans, 8 ans, 10 ans plus tard, ben là, il faut passer à autre chose, il faut la réinventer cette rue-là. Il y a encore d'autres coûts associés à ça, tandis qu'une rue qui est verte, par exemple, une rue verte, des arbres, la nature, ça se démodent pas et puis le bonus là-dedans, la plus belle chose, c'est qu'elle se renouvelle toutes les saisons, donc, c'est peut-être plus cher, peut-être qu'une autre sorte d'installation, mais par contre, à long terme c'est viable et
730 puis aussi, ça représente un poumon d'air frais en plein centre-ville, je l'ai mentionné tantôt et puis c'est une chose qui est très intéressante aussi et puis, ensuite, on donne un signal aussi que Montréal se veut verte.

735 On veut un signal que, on veut envoyer un signal qu'on a un poumon d'air frais et puis qu'ensuite on a posé des gestes vers l'environnement en ayant un métro totalement électrique et puis ensuite, juste en dessous des pieds, une station intermodale REM tout électrique. Donc, on envoie un signal à l'étranger que nous on peut mettre la parole aux actes en ayant un métro

électrique, un REM électrique et puis quelque chose d'environnemental aussi en haut pour capter des émissions de CO2 et envoyer un signal environnemental fort.

740

Donc, c'est à peu près le message que j'ai pour le côté.

LA PRÉSIDENTE :

745

D'accord. Merci beaucoup. J'aurais une question. Hier, les gens sont venus nous voir, notamment les Amis de la Montagne en disant qu'il fallait qu'il y a un principe de garder les vues sur la montagne. Je vois que vous faites référence, dans votre mémoire, à des arbres matures, quand même, pleine hauteur, et caetera. Comment vous, comment vous vous positionnez par rapport à ça? Ça serait ma première question.

750

M. GHISLAIN GAGNON :

Bien ici, déjà on a une photo, vous voyez?

755

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

M. GHISLAIN GAGNON :

760

On voit les édifices environnements. Ici, c'est l'édifice Bell ou Place Banque Nationale, si on fait le tour du jardin qui est assez long quand même, on voit la Place Ville Marie, on voit la Place de la Cathédrale, on voit différents édifices, donc, on peut aménager des fenêtres où est-ce qu'on peut apercevoir le Mont-Royal, mais on peut l'avoir aussi à partir des escaliers qu'on nous promet fabuleuses, de la Place Ville Marie.

765

On peut voir la montagne à partir de là, mais il y a quelque chose aussi qui est très intéressant et puis qu'on pourrait, là il faudrait que j'y aille avec les photos. Je ne sais pas si je

770 peux arriver... Voyez des choses à aspect ludique, on pourrait avoir des sièges ici comme ça, fait
en cordage, par exemple qui seraient appréciés de beaucoup de gens. On pourrait avoir... Les
photos, on reviendra sur celle-là tantôt. Elles sont un peu mélangées. Excusez-moi, mais ce n'est
pas de la façon que je pensais que c'était pour être...

LA PRÉSIDENTE :

775 Pas de problème, prenez votre temps.

M. GHISLAIN GAGNON :

780 Ici on a une place sur l'Hôtel Bonaventure, on voit qu'il y a des chaises, il y a des tables
qui sont aménagées. C'est un endroit qui est plaisant, il y a même aussi une personne qui se
faisait chauffer les mains, parce qu'il y avait comme des îlots de chaleur où est-ce qu'on peut se
faire chauffer les mains. Et puis, ici on voit une passerelle, là où est-ce qu'il y avait la balançoire.
Cette passerelle-là, elle pourrait être aérienne et puis elle pourrait être transversale.

785 Disons, dans un angle de 45 degrés avec une autre... ça ça serait au-dessus de la rue
McGill College, je dirais peut-être à, je ne sais pas, peut-être à 5 mètres peut-être au-dessus,
donc, ça serait vitré. Ça serait vitré, ça serait donc frais, climatisé, ça serait frais en été et puis ça
serait chaud aussi en hiver, les gens pourraient regarder en dessous, en dessous de leurs pieds
790 pour voir la végétation et puis s'imprégner encore un peu du mode de forêts et puis ça donnerait
aussi une vue d'ensemble sur le Mont-Royal qui ne serait pas négligeable et puis, il pourrait y
avoir plusieurs de ces passerelles-là en 45 qui iraient comme en zigzag tout en montant la rue
McGill College et puis, on pourrait passer à travers d'un couloir vitré, ce qui serait fantastique. On
a beau imaginer, mais ça serait une chose aussi qu'on pourrait ajouter au projet.

795 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça serait une façon de faire ça. D'accord, est-ce que vous avez des questions,
collègues?

800 **Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :**

Je reviendrai sur la question de l'animation un peu plus ludique dont vous n'avez pas cité aujourd'hui, mais dans le mémoire, vous parlez quand même des artistes éventuellement, du monde de la danse, du cirque, donc des gens qui pourraient peut-être faire des présentations
805 impromptues sur l'espace public.

M. GHISLAIN GAGNON :

Sur le projet 2.

810

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

Sur le projet 2, voilà, sur le scénario 2. Et donc, la question c'était de savoir s'il y aurait peut-être un risque de concurrence avec la Place des Festivals et si peut-être ces présentations
815 impromptues seraient peut-être plus à même de se faire donc à côté des institutions artistiques ou pas.

M. GHISLAIN GAGNON :

C'est, bon, j'aurais peut-être aimé présenter le projet 2 du deuxième aménagement. Attendez un petit peu. Bon, moi ce que je voyais à prime à bord, au projet 2, c'était par rapport au côté historique. Moi j'y voyais beaucoup de fontaines. Je voyais beaucoup de fontaines, je voyais
820 beaucoup d'eau à l'intérieur de cela, je voyais des sculptures aussi qui pourraient être faites, par exemple, par nos Amérindiens.

825

Pourquoi beaucoup d'eau? Parce que, les premiers colons sont venus par le fleuve et ensuite ils ont vu le Mont-Royal. Ils sont venus donc par le fleuve et le fleuve ce n'est pas qu'une petite rivière, c'est la porte d'entrée du continent, c'est rattaché aux Grands Lacs et puis, ça a une grande importance en Amérique du Nord, donc on fait une place au fleuve par rapport à

830 l'histoire, mais par rapport aussi, également maintenant, parce qu'on a un port de Montréal qui est important aussi.

Et puis, ensuite, mais pour animer la place, on prend, il y a un côté ludique qui est en prérequis dans vos exigences et puis le prérequis, au lieu d'avoir un endroit qui soit ludique où est-ce qu'on met des bicyclettes, par exemple, lumineuses ou qu'on met des balançoires musicales ou peu importe, bien à ce moment-là, le côté ludique, c'est nous, ce sont des acteurs eux autres mêmes qui le font.

Et puis, ces acteurs-là, si on compare par exemple avec le Festival de jazz, le Festival d'humour ou les autres festivals, Nuits d'Afrique qu'on a à la Place des Festivals, c'est, ce sont des festivals qui sont bien établis et reconnus comme tels. Moi, ce que je suggère, par exemple, c'est qu'il y ait la création d'un comité McGill College où est-ce qu'on pourrait regrouper différents intervenants du milieu artistique, soit dans le cirque, soit dans la musique, on a l'Université McGill ici qui a une faculté de musique qui pourrait venir faire, soit des concerts, des présentations.

On a des écoles de danse à trois coins de rue de la nouvelle place McGill, ces gens-là, donc on n'est pas du tout dans le même créneau à ce moment-là que celui du quartier des Spectacles comme tel. Et puis, donc, ça amène quelque chose de différent. Il pourrait y avoir aussi des camions de restauration. Des camions de restauration par exemple, en restauration, Montréal est une ville très respectée.

On figure, il y a beaucoup de mentions au niveau du livre de Relais et Châteaux, Relais et Châteaux c'est une institution internationale reconnue. Donc on a plusieurs mentions à ce titre-là. On est une ville, une capitale gastronomique mondiale maintenant.

Donc, il pourrait y avoir l'Institut de l'hôtellerie qui pourrait avoir son camion et puis présenter, les élèves pourraient présenter des choses à faire goûter, à s'alimenter, par exemple et puis, tout le monde pourrait en profiter, que ce soit les écoles, que ce soit les artisans, on offre une place d'envergure, une place de choix en plein centre-ville de Montréal.

860 On pourrait développer les talents d'ici et puis les sculptures dont je faisais mention tantôt, ça pourrait être fait par des artisans d'ici, ça pourrait aussi être fait par des Amérindiens, par exemple. Ils étaient là quand on a fondé Montréal et puis ils font partie de notre histoire et on ne doit pas les oublier, donc il pourrait avoir une place qu'on pourrait leur faire au niveau des sculptures ou des éléments décoratifs sculpturaux.

865

LA PRÉSIDENTE :

870 Monsieur Gagnon, dans vos deux concepts qui sont, qui sont quand même très différents, parce qu'il y en a un c'est très nature et l'autre qui laisse plus de place à l'animation. Il y a quand même un élément commun surtout, si on s'inspire des photos que vous avez jointes qui est la notion de beaucoup d'eau.

875 Parce que tout à l'heure, vous nous montriez, par exemple, des passerelles qui passent par-dessus des plans d'eau, même si c'est très verdoyant aux alentours, vous venez de dire dans votre deuxième évaluation, deuxième proposition qui pourrait y avoir beaucoup d'eau pour rappeler le fleuve, et caetera.

880 Dans la proposition actuelle, on garde la circulation est-ouest, sur les axes est-ouest. Ce qui fait que ça nous donne une place qui, théoriquement, si on suit ce qui est dit maintenant, serait séparée en quatre tronçons.

Voyez-vous cet aménagement-là continu sur les quatre tronçons et si oui, comment vous voyez les ruptures, au fond, pour la circulation est-ouest?

885 **M. GHISLAIN GAGNON :**

Ça serait quatre lieux distincts. Donc, ça serait contenu dans une section, puis dans une autre, et dans une autre. Dans la deuxième proposition par exemple, ça pourrait être alentour des sculptures, par exemple. Il pourrait y avoir de l'eau qui jaillit alentour des sculptures. Il

890 pourrait en avoir des plus petites, des moyennes. Il pourrait en avoir une plus grandiose où les gens pourraient s'identifier.

Tantôt, j'avais une photo de la Place Robert-Bourassa, par exemple, il y a une sculpture géante, un homme universel. Celle-là est très grosse, elle va pour la grandeur de la place qui est proposée, sur Robert-Bourassa, mais ça pourrait être un peu plus petit pour convenir mieux à McGill College, mais par contre, qui pourrait être symbolique pour Montréal, par exemple.

895 Mais alentour de ça, il pourrait y avoir de l'eau tout simplement. Mais de l'eau qui soit présente pour montrer un peu notre passé puis d'où nous venons. Nous venons de l'eau, du cheminement de l'eau.

900
LA PRÉSIDENTE :

O.K. Et dans vos deux scénarios, il n'y a plus de circulation véhiculaire sur la Place?

905

M. GHISLAIN GAGNON :

Idéalement, je sais que ça sera pratiquement impossible, parce qu'il y a un stationnement qui donne sur la rue McGill puis ces gens-là doivent sortir et entrer. Je ne sais pas de quelle façon on pourrait aménager l'endroit, peut-être qu'une section pourrait être ouverte au trafic, par exemple, pour entrer et pour sortir. C'est-à-dire qu'on ne pourra pas arriver, peut-être de la rue Sherbrooke pour descendre jusqu'au niveau de Sainte-Catherine, à ce moment-là. On pourrait arriver soit par Maisonneuve et puis sortir par Saint-Catherine, donc ça limiterait les deux îlots pour compléter un ensemble.

915

LA PRÉSIDENTE :

Parfait. Alain?

920 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Je voudrais avoir quelques précisions sur votre conception du Comité permanent dont vous parlez à la fin de votre mémoire.

925 Est-ce que pour vous c'est un organisme-conseil à la Ville ou si c'est un organisme qui est opérationnel, c'est-à-dire qui gère l'ensemble de l'avenue pour son animation, par exemple, son entretien, et caetera. Quelle est la nature du comité que vous envisagez pour l'après, l'après-travaux?

930 **M. GHISLAIN GAGNON :**

Le comité coordonnerait. C'est-à-dire, bon, le comité aurait droit à un financement de la Ville de Montréal, par exemple. Ça pourrait être, je ne sais pas moi, un million de dollars par année, deux millions ou trois millions de dollars, dépendamment comment... quelle envergure on veut donner au projet et puis ces sommes-là ensuite, seraient gérées par ce comité-là qui, lui, 935 distribuerait les sommes à des organismes, par exemple, pour les inciter à venir.

Et puis ensuite, bien pour se gérer eux-mêmes aussi, là. À savoir, comment on répartit, par exemple, s'il y a des scènes, comment on les réparties, à qui on les répartit, à quel moment on les répartit. 940

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Donc, un peu un rôle d'impresario. Organisateur d'événements.

945 **M. GHISLAIN GAGNON :**

Organisation d'événements, mais un peu plus que ça dans le sens qu'il peut financer même, par exemple, les organismes présents. S'il y a une école de cirque, par exemple, ils peuvent dire : « Nous, on n'a pas les moyens de faire ça », bien en ce moment-là, il pourrait y 950 avoir des subventions, un peu comme on subventionne, par exemple, le Festival de jazz, le

Festival juste pour Rire, Nuits d'Afrique ou les autres festivals qui ont cours sur la Place des Festivals, même en hiver.

955 Donc on leur offre de l'argent, il y a une aide financière qui se fait pour encourager ces événements-là, bien il serait détenteur de sommes allouées par la Ville de Montréal pour encourager et puis pour inviter les gens, les organismes, soit les écoles de danse ou encore, ça peut être le Cirque du Soleil. Dire, on aimerait ça, mais on aimerait aussi avoir la collaboration de la Ville. La collaboration de la Ville pourrait d'offrir (sic) l'endroit, monter, peut-être aider à monter les scènes, obtenir de l'éclairage, par exemple ou des choses comme ça. Faciliter finalement.

960 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais dans votre tête, ça, c'est compatible avec la proposition que vous nous faites d'avoir des plans d'eau imposants, des arbres, de la verdure, mais aussi des scènes?

965 **M. GHISLAIN GAGNON :**

Des arbres puis de la verdure, ça, ça va dans le projet 1.

LA PRÉSIDENTE :

970

O.K.

M. GHISLAIN GAGNON :

975

Dans le projet 2...

LA PRÉSIDENTE :

980

C'est sculptures, plans d'eau.

M. GHISLAIN GAGNON :

985 Sculptures, plans d'eau et puis tout le reste, ça laisse suffisant d'aires ouvertes pour qu'on puisse aménager, il peut y avoir, il peut y avoir des plans d'eau tout simplement qui seraient limités à une fontaine ou à une sculpture ou quelque chose du genre.

LA PRÉSIDENTE :

990 O.K., parfait. Vous avez d'autres questions? Non. Alors, on vous remercie beaucoup, monsieur Gagnon.

M. GHISLAIN GAGNON :

995 J'aurais peut-être eu d'autres propositions aussi côté ludique, mais à ce moment-là, on a dépassé le temps, probablement. Donc, on verra ça dans un autre moment.

LA PRÉSIDENTE :

1000 J'ai la Chambre de commerce du Montréal métropolitain après, mais je pense qu'ils ne sont pas arrivés. Monsieur Bergeron qui est là. Bon, alors on va intervenir à ce moment-là. Je vous remercie, monsieur Gagnon. N'hésitez pas à nous envoyer des compléments d'information si vous voulez pour compléter la réflexion. Je vous remercie beaucoup.

M. GHISLAIN GAGNON :

1005 C'est moi qui vous remercie de m'avoir écouté.

LA PRÉSIDENTE :

1010 D'accord. Alors, monsieur Bergeron.

M. CHARLES BERGERON :

Bonjour.

1015

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour. Du Conseil régional en environnement.

1020

M. CHARLES BERGERON :

C'est bien ça. Si vous permettez, je vais juste prendre le temps de projeter mes présentations PowerPoint.

1025

LA PRÉSIDENTE :

Oui, je vous en prie. Alors, je vous rappelle qu'on a lu votre mémoire avec beaucoup d'intérêt.

1030

M. CHARLES BERGERON :

Merci beaucoup. C'est gentil.

1035

LA PRÉSIDENTE :

Donc, de nous laisser assez de temps pour qu'on puisse vous poser quelques questions.

1040

M. CHARLES BERGERON :

Et bien d'abord, bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup.

1045

M. CHARLES BERGERON :

Merci de m'offrir cette tribune. Je vais m'exprimer au nom du CRE-Montréal. J'aimerais peut-être d'abord prendre une toute petite minute pour rappeler qui est le CRE-Montréal et quel est son intérêt à se prononcer sur ce projet pour ensuite enchaîner avec des considérations générales concernant l'inscription du projet de place publique dans un contexte plus large pour enchaîner et ensuite déterminer avec les sept propositions qui se retrouvent dans notre mémoire que vous avez déjà lu.

1050

Alors, d'abord et avant tout, je voulais simplement prendre une petite minute pour vous rappeler que le Conseil régional de l'environnement est un OBNL indépendant, fondé en 1986 et c'est l'instance régionale en environnement sur l'île de Montréal.

1055

On s'intéresse aux enjeux environnementaux, mais également aux enjeux d'aménagement et de transport dans la mesure où il y a une dimension environnementale et de développement durable attaché à ce type de projet.

1060

Et on rappelle aussi que le Conseil régional de l'environnement est un organisme qui a l'habitude de procéder pour arriver à formuler ses avis, ses prises de position, à procéder en concertation avec ses partenaires. Donc, ça peut être, selon les cas, des partenaires des milieux communautaires, environnemental, secteur privé, les citoyens.

1065

Dans le cas du dossier McGill College, on n'a pas organisé de réel atelier, d'échange d'idées ou tout ça, mais on a quand même validé certaines idées auprès de partenaires et donc, je tiens à dire que les idées qu'on vous présente aujourd'hui sont pas uniquement les nôtres, celles formulées à l'interne par neuf employés, c'est aussi des idées qui reflètent des grands principes de développement durable qui nous ont souvent été répétés par nos partenaires.

1070

1075 Donc, pour ce qui est des considérations générales de l'inscription du projet de la Place publique McGill College dans un contexte plus large, en fait, d'abord et avant tout, on aimerait dire que le CRE est très enthousiasmé par rapport à ce projet-là parce qu'on y voit l'occasion de penser à un projet d'aménagement au centre-ville centré sur l'humain.

1080 Comme on le sait, le centre-ville, on se targue d'avoir un centre-ville effervescent avec une vitalité économique, une vitalité culturelle très, très importante, mais c'est de plus en plus le centre-ville, un milieu de vie aussi dans un contexte de densification de la Ville et dans un contexte aussi de croissance démographique, on doit reconnaître qu'il y aura un besoin de plus en plus grand pour l'aménagement de places publiques au centre-ville, d'espaces verts propices à être vraiment habités par les étudiants, les travailleurs, les touristes, les gens qui s'approprient le centre-ville.

1085 Donc, pour nous, le projet d'aménagement d'une place publique sur l'avenue McGill College, on peut le voir, en fait on aimerait y rattacher trois grands thèmes qui pourraient servir de base à développer une identité pour l'ensemble du projet.

1090 On reconnaît que chaque tronçon de l'avenue McGill a ses particularités propres et que ça sera important de concevoir des aménagements respectueux de chacune de ces - disons de ces portions, mais en même temps, on reconnaît que c'est tout aussi important de développer une identité d'ensemble pour l'avenue et cette identité-là pourrait s'attacher à trois dimensions.

1095 Donc, le fait que l'avenue McGill College peut être vue comme un trait d'union entre un pôle de savoir et culturel incarné par les musées, les universités, et un autre pôle économique, dirons-nous, un pôle d'affaires, de commerces et donc, l'avenue McGill College pourrait devenir comme une interface entre ces deux pôles où on voit aussi que l'avenue McGill College est encadrée par deux signaux paysagers très, très forts, iconiques de la Ville de Montréal, le Mont-Royal et le fleuve et d'ailleurs, l'avenue McGill College est intégrée à la Promenade Fleuve-Montagne, mais on pourrait aller encore plus loin dans ce sens-là, tel qu'on le verra un petit peu plus loin.

1105 Donc, deux liens, mais aussi une parenthèse, c'est-à-dire, la perpendicularité de l'avenue McGill College par rapport à Sainte-Catherine permet de concevoir que la nouvelle place publique pourrait être vue comme une espèce de havre de calme dans une mer effervescente.

1110 Les gens qui se promèneront sur la rue Saint-Catherine pourront trouver là une sorte de havre de paix et de fraîcheur.

1115 Je dis fraîcheur, parce que le point suivant sur lequel j'aimerais insister dans cette première partie, c'est qu'il faut se rendre compte que l'avenue McGill College se situe, j'ai complètement oublié de faire avancer le PowerPoint, mais voilà, cette image montre bien que l'avenue McGill College se situe en plein cœur d'un très vaste îlot de chaleur au centre-ville et je pense que l'aménagement de la nouvelle place publique est une occasion à saisir en ce sens pour faire advenir de la fraîcheur au cœur de cet îlot de chaleur.

1120 Je vais tout de suite enchaîner donc avec les recommandations sans trop m'étendre dans les détails, puisque vous avez déjà lu tout ça. Mais donc, allons-y.

 Nous recommandons de concevoir la nouvelle Place publique McGill College comme un tronçon fort et structurant de la Promenade Fleuve-Montagne.

1125 Fleuve-Montagne, bon, la montagne est déjà présente de fait puisqu'on la voit lorsqu'on est sur McGill College. On ne peut pas la manquer, mais on peut aller plus loin dans l'intégration de la montagne dans l'aménagement.

1130 Par exemple, par des aménagements végétaux qui feraient écho à la flore du Mont-Royal. Je ne veux pas « *scooper* » mes amis de l'AAPQ qui passeront un petit plus tard, mais j'ai lu dans leur mémoire l'expression « coulée verte » et cette expression-là rejoint parfaitement l'image qu'on se fait nous au CRE d'une manière de rendre présente le Mont-Royal sur l'avenue McGill College.

1135 Le joueur qui reste à rendre plus présent, c'est le fleuve, bien sûr. Le fleuve qui est si proche, mais si invisible en même temps. On le voit ce fleuve lorsqu'on se rend à l'observatoire, donc on peut le voir du haut de cette tour, mais il y aurait moyen d'intégrer l'eau aux aménagements de façon à rappeler le fleuve, aussi.

1140 Et par une signalétique claire, on pourrait rappeler aux promeneurs qui se trouvent sur l'avenue McGill College qui se trouvent en fait sur un jalon de la Promenade Fleuve-Montagne et pourraient lire des indications qui les mèneraient vers d'autres points sur la Promenade Fleuve-Montagne.

1145 Ensuite, comme deuxième recommandation, nous aimerions que la lutte aux îlots de chaleur urbains devienne un principe de base dans la conception des aménagements de la nouvelle place publique. Donc, vous connaissez comme moi, il y a une littérature abondante sur les moyens de lutter contre les îlots de chaleur. J'aimerais simplement rappeler que la lutte aux îlots de chaleur est encore plus efficace quand on adjoint plusieurs de ces stratégies-là et certaines auxquels on pense moins souvent et qui pourrait s'appliquer ici, c'est de maintenir une bonne superficie du sol perméable.

1150

On sait qu'un sol perméable est vivant et beaucoup plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur qu'un sol imperméabilisé.

1155 Donc, aussi, ça fait le lien avec l'intégration d'aménagement végétalisé pour la gestion des eaux pluviales, des eaux de ruissellement qui pourraient être, ces eaux-là pourraient être récupérées encore une fois, d'une manière à lutter contre les îlots de chaleur et troisième point aussi que j'aimerais mentionner à ce sujet-là, c'est l'intégration des façades des immeubles dans le plan d'aménagement pour lutter contre les îlots de chaleur. Donc, concrètement, penser à des jardins verticaux, des façades vertes, ce genre de chose.

1160

Je continue avec les recommandations. On parle de mettre en place les mesures nécessaires pour augmenter la sécurité et la convivialité pour les piétons et les cyclistes. On

1165 comprend, dans notre vision, pour nous, la place publique, c'est une place qui est consacrée aux piétons et c'est le piéton donc qui serait la figure à prioriser dans les aménagements.

1170 Mais aux intersections, forcément, avec les rues perpendiculaires, il y aura encore de la circulation automobile, bien sûr, mais on pourrait penser à des aménagements pour réduire la vitesse de circulation, pour réduire le risque à ces endroits-là qui pourraient potentiellement devenir accidentogènes.

1175 Et aussi, je vais faire le lien, peut-être, avec une recommandation, la numéro 5 qui vient un petit peu plus loin, celle sur l'accessibilité universelle. On parle dans le paragraphe lié à cette proposition-là, de faire des intersections pour les personnes malentendantes et malvoyantes aussi, et d'ajouter, de penser à ajouter dans les aménagements qui mènent de la rue Cathcart à la Place Ville Marie, des rampes d'accès, de pas penser uniquement à ces escaliers. Mais au nom de l'accessibilité universelle, penser à des rampes aussi.

1180 Et je reviens à la recommandation numéro 4, concevons une stratégie alternative concernant le stationnement souterrain et les livraisons comme l'interlocuteur précédent l'a mentionné, il y a un stationnement souterrain sous le Centre Eaton et ça nous apparaît difficilement réconciliable avec la vocation piétonnière d'une place publique telle qu'on la conçoit, mais là, ce qu'on invite, en fait, c'est, nous on ne détient pas la solution pour ça, mais on invite
1185 vraiment les parties prenantes à réfléchir à des scénarios, à des modèles qui pourraient, en fait, qui seraient le mieux adaptés à une situation comme celle-là.

1190 Donc, ça pourrait, les solutions pourraient aller de penser à des heures particulières d'accès au stationnement souterrain ou, et puis là j'embarque là-dedans aussi les circuits de livraison. Mais ça pourrait aller aussi jusqu'à prendre la décision de boucher l'accès par la rue McGill College et aménager un nouvel accès sur une autre rue à ce stationnement souterrain.

1195 Et les deux dernières recommandations sont les suivantes. Nous recommandons de concevoir l'aménagement pour une utilisation quatre saisons. Ça, ça nous amène à penser au rôle du mobilier urbain. On voudrait éviter une situation où les promeneurs seraient

1200 continuellement confrontés à des... à de longues séances de montage, démontage, un peu comme, on avait dénoncé ce fait-là concernant le parc Jean-Drapeau, par exemple. Donc, on ne voudrait pas reproduire ce type de nuisance là au centre-ville, donc, une façon de contourner ça pourrait être de concevoir, imaginer du mobilier urbain qui demeure en place, mais qui est adaptable au fil des saisons.

1205 Et, pour finir, notre dernière recommandation, c'est de mettre à profit les connaissances et le savoir-faire des institutions de recherche, de création, d'affaires, donc cet écosystème qui se trouve déjà au centre-ville et encore plus particulièrement à proximité de l'avenue McGill College. Exploiter en fait les cerveaux qui se trouvent là dès l'étape de la conception des aménagements, mais au-delà de ça, on peut imaginer que ces instances-là, les gens qui animent ces centres-là, travaillent ensemble pour imaginer le programme d'œuvres d'art publiques, pour imaginer la programmation événementielle.

1210 Bien voilà, c'est l'esprit de ce qu'on voulait vous présenter ici.

LA PRÉSIDENTE :

1215 Merci beaucoup. Il y a deux choses sur lequel j'aimerais un petit peu plus de précisions. Vous parlez, vous avez une présentation qui, au fond, nous envoie une conception assez verte de l'espace.

M. CHARLES BERGERON :

1220 C'est vrai.

LA PRÉSIDENTE :

1225 Un espace qui est plutôt végétalisé, plutôt contemplatif je dirais, plutôt que très actif en termes d'animation. En même temps, vous nous proposez une utilisation quatre saisons. Qu'est-ce qu'on fait l'hiver sur cette place-là?

M. CHARLES BERGERON :

1230 Ah, oui. Donc, je répondrai au premier volet de votre question en vous disant qu'on pense que la superficie qu'on a à notre disposition permet de penser à un aménagement en différentes zones par exemple.

1235 On pourrait imaginer des abords, des bordures plutôt végétalisées où il y aurait des noues, par exemple, des ouvrages de rétention d'eau de pluie, ce genre de choses, mais avec suffisamment d'espace au centre pour continuer d'y tenir des activités.

Donc, franchement, je ne suis pas architecte paysager.

LA PRÉSIDENTE :

1240 Non, bien sûr.

M. CHARLES BERGERON :

1245 Mais, donc, je laisserai le soin peut-être aux architectes paysagistes de proposer des aménagements comme tels, mais voilà, disons, les grandes idées avec lesquelles on jonglait.

1250 Maintenant, qu'est-ce qui pourrait y avoir là l'hiver, bien d'abord, la première idée qui nous est venue en tête, c'est qu'on se disait que ça serait le lieu idéal pour tenir un marché de Noël. On pourrait aussi s'adjoindre à des événements qui animent déjà le centre-ville l'hiver, la Nuit blanche, ce genre de chose, ce genre d'événement, pour étendre disons le champ des activités tenues dans ces événements-là, l'étendre à la promenade McGill College, mais tout en continuant de penser à la relation entre McGill College et la rue Sainte-Catherine.

1255 Pour nous, c'est quand même une occasion d'aménager pas encore un autre centre de divertissements équivalent à la Place des Arts, par exemple, mais d'en faire quelque chose qui aurait une identité avec plus de finesse, quelque chose qui est extrêmement respectueux du

patrimoine architectural, qui est extrêmement respectueux des qualités paysagères du lieu aussi.
Donc, peut-être des événements à plus petite échelle, à échelle humaine en fait.

1260

LA PRÉSIDENTE :

Donc, on parle d'une animation beaucoup plus, je dirais légère que ce qu'on peut connaître?

1265

M. CHARLES BERGERON :

Oui, je pense qu'on pourrait dire ça. Ça serait conforme à ce qu'on pense.

1270

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

1275

J'aurais peut-être voulu quelques précisions sur la question des îlots de chaleur en fait.

M. CHARLES BERGERON :

1280

Oui.

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

1285

Parce que c'est quelque chose que vous, c'est un projet, je pense que vous avez toujours avec les LAU, c'est ça?

M. CHARLES BERGERON :

Oui, tout à fait.

1290

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

Et donc, la question c'était par rapport à des indicateurs de mesure, parce que, à la fois tant pour la végétation, on peut en fait combattre les îlots de chaleur par la végétation, mais il y a également de toute la question des matériaux qu'on peut utiliser éventuellement.

1295

M. CHARLES BERGERON :

Absolument.

1300

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

Et je ne sais pas si, mais je cite un exemple, donc à Paris, à Berlin, on utilise le coefficient de biotope surface.

1305

M. CHARLES BERGERON :

Oui.

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

1310

Je ne sais pas si vous connaissez ça?

M. CHARLES BERGERON :

1315

Je ne suis pas familier avec cet indicateur-là, non.

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

1320 Mais, c'est de prendre vraiment, l'explication en deux mots, donc c'est-à-dire qu'il y a plusieurs matériaux en fait de revêtement qui sont plus perméables, qui contribuent également, en fait, à diminuer, donc, ce n'est pas juste la végétation qui peut le faire.

M. CHARLES BERGERON :

1325 Tout à fait.

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

1330 Donc je voulais savoir si vous étiez ouvert à diversifier, en fait, les modalités de lutte contre les îlots de chaleur et si vous aviez des indicateurs précis à suggérer en fait au concepteur qui...

M. CHARLES BERGERON :

1335 D'accord. Pour ce qui est de la diversification des stratégies, je ne saurais être plus en accord avec vous sur ce point-là, c'est-à-dire que c'est exactement dans cet esprit-là qu'on vous présente cette proposition.

1340 Quand, tout à l'heure, je disais qu'on combat les îlots de chaleur encore plus efficacement quand on adjoint plusieurs stratégies ensemble, c'est exactement ce que je voulais dire en fait. Donc, effectivement, en plus de chercher à augmenter la canopée, soit dit en passant, augmenter la canopée, mais sans obstruer les vues sur le Mont-Royal, donc chercher à augmenter la canopée, mais en adjonction par exemple avec des murs végétalisés et en adjonction, par exemple, avec du pavé alvéolé sur certaines sections et en adjonction encore sur 1345 d'autres sections avec des surfaces minéralisées, mais blanches, par exemple, ou de couleur très pâle.

Donc, tout ça mis ensemble va certainement contribuer à aménager une avenue McGill College plus conviviale, agréable qui risque aussi de contribuer à réduire les problèmes de

1350 santé, donc qui va être plus facilement accessible pour un plus vaste éventail de personne, y compris les personnes qui sont sujettes à des troubles de santé dans les îlots de chaleur.

1355 Pour ce qui est des indicateurs, je suis vraiment désolé, je n'ai pas les connaissances moi-même pour répondre à cette question-là, mais j'en prends bonne note et ça me fera plaisir de pousser cette recherche-là et de vous fournir des informations ultérieurement là-dessus.

LA PRÉSIDENTE :

1360 Alain?

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1365 Oui, je, est-ce que je me trompe en pensant que dans votre approche, il y a un côté avenue McGill laboratoire quand vous pensez à des modèles innovants de livraison, par exemple, mettre des choses à l'essai ou quand vous pensez à des consultations citoyennes en urbanisme. Pourriez-vous élaborer davantage, je voudrais essayer de voir un peu, comment ça se matérialiserait sur place.

M. CHARLES BERGERON :

1370 Oui, je suis content que vous mettiez le doigt là-dessus. C'est vrai, vous avez parfaitement raison. En fait, on se demande qu'est-ce qu'une place publique. Pour nous, une place publique, c'est plus qu'un lieu où on nous offre des activités de divertissement. C'est carrément une interface entre des gens, des institutions, des centres de connaissance, de savoir, 1375 qui auraient intérêt à travailler ensemble et ce qu'il y a de bien dans ce projet-ci particulièrement, c'est qu'il est, on peut le voir comme une occasion d'innover.

1380 On peut le voir comme une occasion d'innover en termes de, si on ne veut pas en faire quelque chose de semblable à la Place des Arts, par exemple, qu'est-ce qu'on va en faire. Et c'est dans ce sens-là qu'on arrive avec des propositions d'activités plus légères, d'activités qui

font intervenir les centres de connaissance et de commerces avoisinants. On souhaiterait réellement, à certaines occasions, que le lieu soit investi à la manière d'une agora publique, on pourrait dire.

1385 Donc, au-delà des événements culturels, des défilés de mode, des expositions de photos qui sont toutes de très bonnes idées, ajoutons à ça des idées nouveau genre, des idées de, tenons des kiosques pour, je ne sais pas, peut-être que l'OCPM qui est située pas trop loin, pourrait voir un intérêt à tenir des activités de consultation citoyenne sur l'aménagement de certains projets, profiter du fait qu'il y a une masse de gens qui vont se trouver là pour aller au-

1390 devant. Donc, c'est un peu ça l'idée.

De la même manière aussi, vous avez mentionné le point sur les modèles innovants de livraison, oui, il y a effectivement ça. Si on veut donner la priorité aux piétons sur cette avenue et qu'on a des contraintes avec lesquelles il faut qu'on travaille, c'est-à-dire, faut que l'on continue à

1395 assurer une livraison efficace aux commerces qui en ont besoin, à toutes les instances qui ont pignon sur rue et il y a cette histoire de stationnement souterrain, est-ce que les solutions innovantes qu'on va développer pour ce cas-là ne pourraient pas servir éventuellement, est-ce qu'on ne pourrait pas l'aborder en fait, cette chose-là, comme un projet pilote et étendre les résultats positifs de cette expérimentation-là à l'ensemble du centre-ville par exemple. Dans une

1400 perspective où on aimerait que dans l'avenir, la place aux piétons soit de plus en plus grande au centre-ville aussi.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1405 Alors, un peu d'audace dans...

M. CHARLES BERGERON :

1410 Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

J'aurais peut-être une dernière question, puis malheureusement après ça le temps va nous presser.

1415

M. CHARLES BERGERON :

D'accord.

1420

LA PRÉSIDENTE :

Vous et beaucoup d'autres intervenants avec vous avez beaucoup évoqué la place, la future place McGill, comme un point important de la Promenade Fleuve-Montagne.

1425

M. CHARLES BERGERON :

D'accord.

1430

LA PRÉSIDENTE :

Je n'ai encore entendu personne nous parler - non c'est pas vrai, un peu hier on a entendu le quartier des Spectacles nous la décrire un peu comme une sorte, et là, je caricature un peu, mais de porte d'entrée d'un corridor culturel qui va vers l'est.

1435

C'est quoi votre réflexion par rapport à sa place dans l'axe justement est-ouest? Parce qu'il y a quand même beaucoup d'autres places, tant à l'ouest qu'à l'est et qu'est-ce qui fait la distinction de ce qu'on propose, par exemple, par rapport au Carré Dominion, ou par rapport, dans l'axe est-ouest, quelle place vous lui voyez ou avez-vous réfléchi à cette question-là?

1440

M. CHARLES BERGERON :

1445 Honnêtement, je vais être très honnête avec vous, on s'est, étant donné que la Promenade Fleuve-Montagne s'étire plutôt dans l'axe nord-sud, on a surtout pensé le lien dans ce sens-là. Je serais embêté, je ne voudrais pas improviser une réponse comme ça devant vous, maintenant.

LA PRÉSIDENTE :

1450 Ça nous fait plaisir. Si vous n'y avez pas pensé, vous n'y avez pas pensé. Voilà, bien merci beaucoup.

M. CHARLES BERGERON :

1455 Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Monsieur Bergeron, c'était fort édifiant.

1460 Je voudrais maintenant appeler monsieur Michel Leblanc de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à venir nous présenter son mémoire.

1465 Bonjour monsieur Leblanc. Alors, comme je l'ai dit aux gens précédemment, nous avons pris connaissance, très attentivement, de votre mémoire et j'aimerais que vous gardiez un peu de temps pour qu'on puisse justement échanger dans la proposition.

M. MICHEL LEBLANC :

1470 Alors, je vais commencer, écoutez, d'abord merci de nous accueillir. Deuxièmement, le mémoire va être assez simple, ce n'est pas très compliqué. Je commencerais en disant, pour rappel et c'est écrit dans le mémoire, que ce lieu-là est un des hauts faits de la mobilisation du milieu des affaires à travers des décennies sur le centre-ville.

1475 S'il y a aujourd'hui une ouverture vers la montagne, c'est parce qu'à un moment crucial de notre histoire, Phil O'Brien qui présidait la Chambre de commerce a mobilisé le milieu pour s'opposer à la volonté du maire Jean Drapeau, à l'époque, d'avoir un projet qui aurait complètement occulté de la vue de la rue Sainte-Catherine, la vue sur la montagne et qui n'en aurait pas fait du tout une allée large comme ça.

1480 À l'époque, ce qui était évoqué, c'était d'en faire les Champs-Élysées de Montréal. C'était dit avec sérieux par tous les intervenants et aujourd'hui, on est dans la continuité et non pas simplement, je dirais c'est pas la même chose, mais la continuité d'une certaine vision de l'époque de ce qu'on pouvait en faire.

1485 L'évaluation qu'on fait nous, de l'évolution des grandes villes nord-américaines, c'est dans une direction de piétonnisation avec la création d'espaces centraux qui s'apparentent à des grandes places urbaines, très accessibles, très piétonnisées, où l'expérience de la vie urbaine est concentrée.

1490 Dans ce cas-ci, on est au cœur du cœur de la métropole. On a souvent dit que le cœur était à l'intersection de Sainte-Catherine et Saint-Laurent, on peut penser que d'un point de vue d'une dynamique de centre-ville, c'est l'endroit le plus névralgique.

1495 Donc, ce qui est proposé d'envisager, c'est une piétonnisation complète avec une accessibilité balisée aux stationnements qui ne pourront pas voir leurs entrées à déplacer, avec un aménagement qui permettrait une livraison à des heures de très faible achalandage, comme il y existe dans beaucoup d'endroits à travers le monde dans ce type de place là.

1500 L'accent sur la piétonnisation reflète la réalité qui est un - que c'est au carrefour en fait d'un des endroits où il y a de plus de circulation piétonne à Montréal entre ce qui se déploie avec le projet d'Ivanhoé à la Place Ville Marie, si on remonte jusqu'à l'Université McGill avec tout son bassin d'étudiants qui, à tous les jours, sont là et entre les deux, évidemment, c'est l'affluence qui vient de la rue Sainte-Catherine.

1505 Je vous entendais tout à l'heure, notre réflexion à nous est très, très évidemment dans une logique est-ouest. C'est la rue Sainte-Catherine qui, à ce lieu-là, a une boursoufflure centrale qui peut être aménagée et on pense que c'est la réalité du lieu. On peut avoir bien des concepts, mais ce lieu-là, il existe, il est fréquenté de cette façon-là.

1510 Par piétonnisation, ce qu'on dit donc, de sortir les voitures. Il n'y aura pas, à l'exemple, selon nous, de nécessité d'avoir comme la Rambla, de chaque côté d'une place centrale, des voitures, il devrait y avoir tout simplement un grand espace ouvert qui permettrait d'aménager un espace deux fois plus large que la Place des Festivals.

1515 Je reviendrai sur le fait que je suis ici à titre de président de la Chambre de commerce, mais je suis aussi le président du Conseil d'administration de Montréal en lumières. Et donc, je pourrai parler un peu de l'enjeu de l'axe culturel et de ce que ça peut représenter.

Une fois qu'on dit que c'est dans une logique de piétonnisation, dans une logique d'en faire une place, le deuxième signal, c'est que ça doit être emblématique de Montréal.

1520 Ce lieu-là, de par son emplacement dans la ville, de par ce qu'il représente entre le savoir, le milieu des affaires, le confluent de la ville commerciale qui est Montréal et aussi de la ville culturelle, doit être un lieu qui a la possibilité d'évoquer Montréal, autant pour les Montréalais, objet de fierté, qu'à l'international comme étant un lieu reconnaissable que c'est Montréal et ça doit venir à la fois des perspectives sur la montagne, des perspectives sur la Place Ville Marie, de type d'éclairage, du type de mobilier urbain, du type de matériaux qu'on utilise, c'est un endroit, si on rate notre coup, on aura pas cet emblème, si on réussit notre coup, on va avoir encore une fois enrichi l'ADN international de Montréal et l'objet de fierté pour les Montréalais.

1530 Donc, la pression qu'on doit s'imposer, c'est d'en faire un lieu où les investissements sont à la hauteur des possibilités autant dans les matériaux que dans le design, que dans l'aménagement urbain.

1535 Il y a, dans notre mémoire, une attention particulière au déroulement des travaux. Le déroulement des travaux, présentement, à Montréal est un grand sujet de préoccupation. La perspective que des délais arrivent, que des remises en question surviennent au fur et à mesure que les projets avancent, l'impression que les commerçants sont des victimes systématiques de ces grands chantiers perdurent et pourraient affecter la perception qu'ont les Montréalais de ce chantier-là.

1540 Et ce qu'on pense, c'est autant le résultat doit être un objet de fierté, autant dans la trajectoire vers la livraison du résultat, on ne doit pas créer du cynisme par rapport à notre capacité de réaliser des grands projets. Le fait que la Caisse de dépôt, à travers son projet du REM nous a amené à réfléchir sur des projets qu'on peut réaliser rapidement dans des budgets
1545 qui sont, des budgets qui n'explorent pas, ça doit nous mener à dire que ce réaménagement de cette place avec l'implication de la Caisse de dépôt et son projet de REM et avec les travaux que la Ville de Montréal devra y mener va nous poser un défi de coordination et on doit le réussir.

1550 Et si on ne le réussit pas, on l'a vu, ça prend, ça a pris du temps avant que les Montréalais retrouvent un élément de fierté dans la CHUM, c'est l'exemple de trajectoire qui fait qu'à la fin le résultat peut être exemplaire, la trajectoire a nui à l'appropriation du résultat.

1555 Finalement et c'est pour nous une des conditions de succès absolu, ça ne peut pas être qu'une place, ça doit être un lieu de vie extrêmement animé. C'est un lieu qui de facto va être très animé. Les gens vont y aller. Les gens vont être là. Si on fait les installations de niveau, les gens vont en être fiers.

1560 Mais pour que les gens se l'approprient, ça va prendre une animation. Ça va prendre un plan d'occupation quatre saisons, il faut qu'on assume notre statut hivernal et ça va peut-être nous prendre une vision qui est une logique de complémentarité avec ce qu'on a fait dans le quartier des Spectacles avec la Place des Festivals et là, j'attire l'attention sur le fait que la Place des Festivals est un succès tel qu'autour, tous les espaces libres sont en train d'être occupés par des constructions.

1565 L'arrière-cour des festivals n'est plus disponible. Si on essaie d'organiser un festival
présentement, on a de la difficulté quant au nombre de scènes et on a éventuellement de la
difficulté à localiser ce qu'on a besoin. Et donc, devant nous il y a un grand chantier qui dit : « Si
on veut que les festivals restent à Montréal, au centre-ville, si on veut qu'au centre-ville il y ait la
possibilité d'amener des nouveaux spectacles, des nouvelles expressions à l'exemple des
1570 festivals, ça va prendre des ajouts. »

Et là, on a la possibilité d'envisager un espace, une place, aménagée, dynamique où on
pourrait aussi, dans une logique intégrée, y voir l'animation du centre-ville à certains moments
dans l'année. Et donc, dans ce qui est proposé, c'est qu'on examine la possibilité de confier au
1575 partenariat du quartier des Spectacles la possibilité de planifier une animation intégrée qui fasse
en sorte qu'on ne se chevauche pas, qu'on ne cherche pas les mêmes choses au même
moment, mais qu'on ait une vision intégrée de cet espace urbain central et de son animation.

À la fin, le dernier message, c'est de dire qu'il faut voir ça également dans une logique
qui est en harmonie avec ce que les commerçants veulent sur la rue Sainte-Catherine. Un des
1580 défis doit être que ce lieu-là est accessible aux citoyens, mais que l'artère commerciale qui est la
rue Sainte-Catherine se voit nourrir de ce qui va s'y passer et donc, dans cet esprit-là, ce qu'on
pense, c'est que l'opinion des commerçants, l'opinion des résidants au sens des propriétaires sur
l'avenue McGill College, mais également sur la rue Sainte-Catherine devraient, on devrait savoir
1585 ce que ces gens-là veulent comme animation.

Évidemment comme place, mais surtout comme animation par la suite, pour que ça
vienne nourrir l'activité commerciale et non pas créer un espace qui sera un *no man's land*
commercial, c'est au cœur de la première avenue commerçante du Québec.

1590

LA PRÉSIDENTE :

Merci monsieur Leblanc. Justement, je trouve ça intéressant dans votre mémoire, je
dirais que vous êtes probablement le premier à vous prononcer de façon aussi claire sur la
1595 piétonnisation.

1600 On a entendu des choses très, très, très mitigées, je dirais par rapport à la piétonnisation complète, donc ça va être très utile, j'imagine à la Commission de pouvoir s'appuyer là-dessus. Ça me surprend d'autant plus que dans l'idée, justement, d'aller chercher ce que les 23 000 et quelques travailleurs veulent, on a fait beaucoup d'animation dans les halls des immeubles riverains. Et on a entendu des choses très divergentes de ce que vous présentez là, notamment de la peur des, je dirais des propriétaires de grands commerces, des banques, les grands cabinets d'avocats qui nous disent finalement, mettez la rue telle qu'elle est, elle est parfaite telle qu'elle est.

1605 Comment vous réconciliez ça comme président de la Chambre de commerce?

M. MICHEL LEBLANC :

1610 Il y a des moments où le rôle d'une chambre de commerce est d'essayer de voir ce qui se déploie ici et ailleurs. C'est évident que si on est un riverain présentement, on s'inquiète de ce que ça pourrait être comme accès. On s'inquiète de ce que ça pourrait être et c'est pour ça que je disais, il faut préserver l'accès aux stationnements, il faut créer un environnement d'extrêmement haute qualité et si ces conditions-là sont remplies, ce qu'on voit ailleurs, c'est que les riverains sont heureux.

1615 Que ça devient un lieu où la valeur commerciale augmente, le désir des travailleurs d'y aller, d'y travailler augmente et éventuellement, c'est l'endroit où ça se passe. Le risque, c'est que ça ne soit pas ça. Et là, si j'ai un chantier et si j'ai une reconfiguration complète et que ça devient ni accessible ni de qualité ni inspirant, là, j'ai tout perdu.

1620 Et donc, la pression elle va être de satisfaire ces propriétaires sceptiques, mais en même temps, si on est capable de réussir ce qu'on voit à l'extérieur de Montréal dans ces situations-là, ça crée un engouement, ça crée une hausse des valeurs foncières, ça crée un désir des jeunes d'y travailler et les gens vont être au rendez-vous. Alors, c'est le pari qu'on fait et on le fait.

1625 **LA PRÉSIDENTE :**

Parfait. C'est très intéressant. En tout cas, ça le mérite d'être clair.

1630 J'aurais une deuxième question par rapport à ça. Beaucoup des gens qui sont venus avant vous ont présenté une vision très contemplative, très verte, très coulée verte, ce qui descend, que la montagne descende finalement et que le fleuve monte, si je résume et vous, vous venez nous parler tout d'un coup d'une place qui pourrait être excessivement animée, tout est déjà construit, les vitres sont ce quelles sont, et caetera, et caetera.

1635 Comment vous, est-ce que vous ne voyez pas une dichotomie entre se désir d'un havre de paix et se désir d'un endroit animé?

M. MICHEL LEBLANC :

1640 Moi, je pense que le défi qu'on a à Montréal c'est de s'approprier la montagne. Surtout à partir du centre-ville et je ne pense pas qu'il faut faire descendre la montagne au centre-ville, je pense qu'il faut faire monter les gens du centre-ville vers la montagne. Et donc, cette place-là, ce lieu-là est un lieu urbanisé au centre de la vie urbaine la plus dense qu'il y a au Québec. Ce qu'il faut, c'est de faire en sorte que de là, aller vers la montagne, ça soit une évidence. Monter vers la montagne, mais on n'a pas de raison de faire de cet endroit-là un pré urbain.

1645 C'est une place urbaine qui doit être là pour servir la fébrilité urbaine, mais évidemment, cet accès-là, cette vue-là doit nous amener à vouloir y aller. C'est comme de dire qu'un moment donné central Park arrête et New York commence. On n'a pas de raison de tirer Central Park vers New York, on a à faire en sorte que, de New York, on aille dans Central Park.

LA PRÉSIDENTE :

1655 D'accord. Alain, des questions?

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1660 Oui, précisez deux aspects de votre approche. La première, vous nous invitez à
considérer un mandat d'animer la place publique avec un organisme qui est déjà expérimenté
dans ce genre de chose. Animer sur un endroit public comme ça, c'est une chose, gérer l'endroit
public en question c'est une autre affaire et là vous parlez d'un dialogue soutenu avec les
propriétaires riverains entre autres et d'autres parties prenantes, par exemple, l'Université McGill.
1665 Qu'est-ce que vous envisagez comme... comment dirais-je? Comme table de concertation
permanente ou structure permanente pour s'occuper de gérer, de planifier l'avenir, d'entretenir
même, l'entretien lourd j'entends, le lieu puis de voir à ce qu'il reste toujours à la qualité qu'on lui
souhaite.

M. MICHEL LEBLANC :

1670 L'évaluation qu'on fait du partenariat du Quartier des Spectacles et du partage des
responsabilités avec la Ville et c'est une évaluation positive.

1675 On pense que la formule qu'on a là est positive. Le bémol que j'y mettrais et une critique
que je formule aux gens du partenariat, c'est les signaux que nous recevons des commerçants
qui donnent l'impression que le partenariat développe sa programmation et fait ses activités sans
nécessairement être si en phase avec ce que les commerçants diraient. Et donc là, je parle
moins des propriétaires, je parle des commerçants.

1680 Et donc, je ne suis pas dans remettre en question ni le modèle ni le partage des
responsabilités entre la Ville et le partenariat, je suis juste d'en rajouter une préoccupation et
donc une sensibilité que le partenariat devrait avoir davantage, de faire en sorte que les
commerçants soient, se sentent écouté et ça va valoir pas juste pour l'animation du tronçon de
l'avenue McGill, mais sur Sainte-Catherine.

1685 Ce qu'on pense, c'est que Sainte-Catherine va évoluer vers des trottoirs plus larges, vers
des piétonnisations à certains moments de l'année et encore là, c'est ce lien avec les

commerçants pour qui c'est fondamental de savoir que leur clientèle cible vient, qu'elle se sent
alaise et qu'elle peut avoir accès à leur commerce quoi qu'il se passe comme animation.

1690

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

O.K. donc, comment faire une place aux commerçants, les propriétaires riverains ont
déjà eu une association je pense qu'elle est encore vivante, quoi que pas très grouillante, là.

1695

M. MICHEL LEBLANC :

Ma recommandation serait de partir du partenariat qui lui, dans ses activités, dans sa
structure, créerait un lieu qui consulte, qui est à l'écoute, qui donne une voix et les commerçants
eux s'organiseront. Eux détermineront s'ils veulent pouvoir faire des représentations individuelles
déléguées à des regroupements ou quelques soit. Je ne pense pas que le partenariat a à
structurer les commerçants, mais je pense qu'il a à se doter d'un mécanisme efficace pour
pouvoir intégrer les messages qui viendraient du milieu du détail.

1700

1705

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

J'aimerais mieux comprendre en fait, votre proposition concernant le rôle de McGill
College par rapport à la Place des Festivals, en fait. Donc, si je comprends bien, dû au succès de
la Place des Festivals, il y a une pénurie d'espace autour et donc, ce que vous êtes en train de
dire, c'est que peut-être certaines activités qui se font là, qui pourraient être déplacées pour
optimiser les deux espaces, ça irait plus dans ce sens-là, donc se serait un remaniement, je
dirais, des activités?

1710

M. MICHEL LEBLANC :

1715

L'idée n'est pas de faire une deuxième Place des Festivals. L'idée, c'est de reconnaître
que le quartier des Spectacles et sa Place des Festivals sont rendus dans une dynamique où il
manque d'espace pour des scènes à certains moments et donc, il pourrait y avoir, dans

1720 l'aménagement de la Place McGill College, des capacités d'accueillir certains spectacles à ce moment-là et comme l'espace est très grand, ça pourrait donner lieu aussi à certains moments à de l'accueil de spectacles de très grande envergure et là, ça veut dire un aménagement qui permet une certaine flexibilité, mais ce que je dis, c'est qu'à défaut de trouver une solution à l'enjeu de la Place des Festivals, on va fragiliser la capacité de garder au centre-ville ces festivals et à travers le monde et les endroits où les festivals arrivent à très grande maturité, ils ont de la
1725 difficulté à prendre de l'expansion et basculent souvent dans une solution qui s'appellerait Osheaga sur le parc des Îles.

C'est-à-dire, ils deviennent contraints, ils ne sont pas capables d'innover, ils voient qu'ailleurs il y a de l'expansion, il y a de l'innovation et donc, il faut leur donner une bouffée, une
1730 capacité d'évoluer et ça nous permettrait de faire ça sans que ça soit sa finalité première et je reviens sur la nécessité quand même d'avoir une animation concertée, intégrée.

Le danger c'est d'avoir deux endroits qui se mettent à se dire, moi faut que j'anime, faut que je séduise et donc, je me mets à essayer d'interpeller les mêmes types d'artistes, les mêmes
1735 types de concepts, et caetera et ça sera pas constructif.

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

En complément à cela, est-ce qu'il y a des mesures de sécurité publique dans l'optique
1740 de faire des événements sur McGill College que vous mettriez de l'avant?

M. MICHEL LEBLANC :

Oui, sans être un spécialiste de cette question, je pense que dans la conception des lieux
1745 maintenant où il y a de très grandes concentrations, il faut concevoir des mécanismes de sécurité, que ce soit des installations, je dirais allons-y avec du design, allons-y avec de la beauté et c'est le défi que ça nous pose maintenant.

1750 Mais c'est clair qu'on ne peut pas avoir des grands rassemblements sans avoir cette préoccupation-là.

LA PRÉSIDENTE :

1755 Est-ce qu'il y a d'autres questions?

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1760 Oui, j'aimerais avoir une précision sur votre pensée d'expérience piétonne. Ait-ce que dans votre approche serait exclus ou ça inclus l'enjeu vélo?

M. MICHEL LEBLANC :

1765 Moi, j'associe dans ce concept-là le vélo à l'automobile. C'est-à-dire que le vélo est une façon d'y avoir accès.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Oui.

1770 **M. MICHEL LEBLANC :**

Mais une fois qu'on y a accès, on n'est plus à vélo. Et que des enfants peuvent courir sans que les parents soient inquiets à savoir si un vélo va passer.

1775 Ça peut être qu'il y a une piste balisée pour le traverser, évidemment, comme pour les voitures, mais ça ne devient pas une place où on circule à vélo, sur son vélo.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

1780 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1785 Merci beaucoup monsieur Leblanc. On va prendre une pause, jusqu'à, et on va reprendre à 14 h 50.

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1790 REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

1795 J'inviterais tout le monde à prendre place s'il vous plaît, on va reprendre avec le mémoire de l'Association des architectes paysagistes du Québec. Avec monsieur Bigras et madame... vous pouvez nous donner votre nom pour la sténo, au complet, s'il vous plaît?

Mme ISABELLE GIASSON :

1800 Bien sûr, c'est Isabelle Giasson, avec un « G ».

LA PRÉSIDENTE :

1805 Merci beaucoup. Alors, on va vous demander de faire la présentation, comme je l'ai dit aux personnes qui sont passées avant vous, on a pris connaissance de votre mémoire déjà.

1810 Donc, comme la période qui vous est allouée environ d'une vingtaine de minutes, donc être sûr que vous nous laissez assez de temps pour pouvoir vous poser des questions, parce qu'on a de nombreuses.

M. BERNARD BIGRAS :

Parfait. Écoutez, vous commencez à prendre l'habitude, on fait ça maintenant en duo. Alors, Bernard Bigras, directeur général de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

1815

D'abord, nous tenons à remercier l'OCPM de nous accorder cet espace-temps afin de présenter notre opinion écrite qui résume la vision de l'Association des architectes paysagistes du Québec en regard au réaménagement des quatre îlots de McGill College en place publique.

1820

L'AAPQ est un ordre professionnel regroupant plus de 500 architectes paysagistes agréés et 98 membres stagiaires qui oeuvrent dans les secteurs publics, privés, institutionnels, communautaires et universitaires. Notre opinion écrite présente un constat et neuf recommandations.

1825

D'abord, nous estimons que les enjeux de paysages sont centraux dans cet ambitieux projet de réaménagement tout comme le virage du développement durable. À l'instar de la plupart des intervenants, l'AAPQ croit qu'il faut tirer parti du potentiel exceptionnel que représente cette zone stratégique située au cœur du centre-ville de Montréal en misant sur une stratégie axée sur le paysage, la géographie des lieux et l'histoire ainsi qu'en s'appuyant sur la créativité de nos concepteurs.

1830

Très humblement, nous soumettons à l'OCPM un cadre à la prise de décisions sur laquelle le décideur pourra s'appuyer afin de maximiser les chances de faire de cette place publique un exemple en Amérique du Nord. Pour ce faire, nous proposons de nous inspirer des dix principes généraux établis par l'organisme Project for public spaces, un organisme voué à la planification du design et à l'éducation pour des places publiques durables au bénéfice de communautés plus fortes.

1835

Ces dix principes se décrivent et se déclinent ainsi, une identité forte, une place attractive, de la flexibilité, de l'accessibilité, du confort des usagers, une gestion attentionnée et méticuleuse, une qualité de l'encadrement architectural et urbain, une stratégie saisonnière, du

1840

rayonnement tentaculaire et des fonds, bien sûr, à court terme, moyen et long terme, de façon suffisante.

1845 Passons maintenant aux recommandations. D'abord la force du consensus historique conjuguée à une détermination sans faille des propriétaires adjacents a suscité une mise en valeur remarquable de la vue sur le Mont-Royal depuis le centre-ville de Montréal. Aujourd'hui, cette avenue de prestige intimement associée au Mont-Royal rayonne tant sur l'économie que sur l'image de Montréal ici et ailleurs.

1850 Notre première recommandation vise à proposer dans le futur projet de réaménagement du secteur une mise en scène optimale des vues sur la montagne en tirant parti des caractéristiques propres à chacun des quatre îlots urbains, et ce, dans un geste identitaire puissant et unificateur.

1855 Pour décider du caractère de ces lieux, nous croyons qu'ils doivent épouser - il importe d'examiner attentivement le site à son contexte. À titre d'exemple, l'avenue McGill College est presque deux fois plus longue que la Place des Festivals malgré une largeur comparable.

1860 McGill College doit offrir aux citoyens une atmosphère différente de celle, de ce pôle d'activités festives et festivières. Nous recommandons donc d'offrir une halte de confort permettant aux différents et multiples utilisateurs, que ça soit les travailleurs, les résidents, les touristes ou les magasiniers, de se ressourcer et de se rencontrer au cœur de l'effervescence du centre-ville. La future place publique deviendra un véritable carrefour des déplacements au

1865 centre-ville.

1870 Le flot de piétons et cyclistes est déjà très fort et très dense sur McGill College et sur les rues transversales. Le REM et le réaménagement à venir augmenteront significativement le nombre de promeneurs sur ce territoire, tout particulièrement dans la partie sud. Les nouveaux aménagements devront maximiser la sécurité des piétons et des cyclistes. Des mesures d'apaisements de la circulation menées tant sur McGill College que sur le territoire adjacent devront forcer les conducteurs à ralentir et à toujours porter une attention aux piétons.

1875 Nous proposons donc d'aménager des îlots attractifs dans un contexte de circulation piétonnière intense tout en intégrant des zones d'apaisement et de déambulations lentes et contemplatives. Les variations dans le traitement de McGill College ne doivent pas faire perdre de vue qu'une voie piétonne large, solennelle, prestigieuse et axée sur la montagne doit unir ces sous-ensembles.

1880 Nous estimons que chaque élément de cette séquence devrait être mis en scène de façon optimale afin de faire sentir la présence de la montagne jusqu'au centre-ville et exprimer l'unicité cette intrusion de verdure au sein d'une urbanité vibrante, c'est ce que nous appelons la « coulée verte piétonnière ».

1885 Depuis les hauteurs du Mont-Royal, on peut percevoir l'impressionnante coulée verte s'étendant de la montagne jusqu'au cœur du centre-ville ponctuée de nombreux bâtiments iconiques de Montréal. Cette masse verdoyante englobe l'entrée Peel, l'Hôpital Allan Memorial, le réservoir McTavish, le campus de l'Université McGill et l'avenue McGill College.

1890 L'intervention sur McGill College consoliderait la stratégie montréalaise visant à inscrire le Mont-Royal dans la liste du patrimoine de l'UNESCO.

Mme ISABELLE GIASSON :

1895 Donc, en somme, nous proposons d'intégrer McGill College dans la coulée verte descendant des hauteurs du Mont-Royal et incitant les visiteurs à amorcer une promenade apaisante jusqu'à la montagne.

1900 De créer des masses de végétaux qui enrichiront la biodiversité du centre-ville et du corridor menant au Mont-Royal, donc en remontant.

Et aussi, de planter des arbres qui offriront des havres de fraîcheur. Des solutions devront aussi être développées pour créer un site qui se distinguera non seulement par la

1905

présente d'arbres de divers calibres, formes et textures, mais surtout par la grande abondance de végétaux dotés de fonctions utilitaires permettant d'assurer une gestion intégrée des eaux de ruissellement. C'est principalement l'objectif de notre cinquième recommandation.

1910

Le site à l'étude est composé de quatre grands îlots urbains qui eux-mêmes se subdivisent en sous-espaces aux caractéristiques fortes différentes les unes des autres.

1915

Les usages des différents sous-espaces peuvent différer considérablement, leurs aménagements aussi. Les vues sur le Mont-Royal, les zones d'ensoleillement, les différentes dénivellations sont toutes des particularités qui devront être prises en compte, en considération lors de la conception.

1920

En plus des caractéristiques physiques propres au site, différents enjeux nécessiteront un arrimage des différents acteurs. La bonne gestion du site passe à notre avis, par un maillage attentionné entre les interventions de la Ville de Montréal, des autorités en transport et des gestionnaires des propriétés privées adjacentes afin d'assurer le respect de la vision commune de la future place publique.

1925

Cette inéluctable concertation de l'espace public aura une influence directe sur l'image du site pendant les quatre saisons. Nous parlons ici de quatre saisons, car nous croyons que le futur, que la future place publique de McGill College doit se métamorphoser au fil des saisons, particulièrement pendant la saison hivernale.

1930

Ainsi, nous imaginons un touriste étranger, en provenance de l'aéroport, qui, une fois arrivé à McGill College du REM, découvre une place animée et chaleureuse en plein cœur de la métropole à l'heure d'une urbanité montréalaise nordique. Nous abordons le concept de l'urbanité, car c'est bien de cela qu'il est question lorsque nous définissons McGill College.

Nous sommes profondément convaincus qu'il faut créer une place de prestige qui marquera l'identité et l'urbanité montréalaise. Une place qui mettra en valeur son environnement historique, urbain et naturel. Pour y arriver, il est essentiel d'intégrer des architectes paysagistes,

1935 bien entendu, dès les premières phases du projet, dans la préparation du programme et dans la mise en œuvre afin de faire naître une future icône touristique, sociale et économique de Montréal.

1940 En conclusion, McGill College doit être réaménagée en fonction du génie du lieu. Cette interface entre le centre-ville et la grande coulée verte du Mont-Royal. À ce titre, la détermination des Montréalais à faire inscrire le Mont-Royal dans la liste du patrimoine UNESCO devrait se refléter dans le réaménagement de McGill College et son arrimage vers le campus de l'Université McGill et le développement immobilier du secteur, incluant la requalification de l'esplanade de la Place Ville Marie.

1945 Une opportunité exceptionnelle s'offre ainsi à nous de procéder au réaménagement structurant souhaité par tous les acteurs de la société, dont les citoyens, les organismes et les investisseurs.

1950 Cet espace urbain près de deux fois plus vaste que la Place des Festivals mérite qu'on prenne tous les moyens requis pour atteindre un degré d'excellence des plus élevés, grâce à une fine adaptation aux caractéristiques du site et à la cohérence stylistique globale qui augmentera le prestige intrinsèque du lieu et de Montréal. Merci.

1955 **LA PRÉSIDENTE :**

1960 Merci beaucoup. Alors votre mémoire était fort intéressant et je pense que mes collègues ont aussi préparé des questions importantes. Vous venez, dans votre présentation, de dire qu'on a quatre îlots, donc vous voyez, j'imagine un aménagement des quatre îlots dans une continuité, mais en même temps, vous parlez de sous-espaces. Pourriez-vous nous préciser par ce que vous entendez par sous-espaces?

Mme ISABELLE GIASSON :

1965 Bien sûr. Alors en design urbain, la place qu'on occupe est beaucoup plus grande qu'à l'intérieur d'un bâtiment, parce que c'est étalé. La place, par exemple, en superficie ou mètre carré par personne c'est beaucoup plus grand parce qu'on est à l'extérieur. L'échelle n'est pas du tout la même qu'un bâtiment.

1970 Donc, à cause de cette réalité-là, on étale les espaces extérieurs et on trouve des fonctions, des usages, des ambiances, des caractéristiques, des ouvertures, des fermetures, des entrées à des bâtiments, des sorties, qui font en sorte qu'on se retrouve avec des particularités qui changent à peu près à chaque 100 mètres ou qui changent à chaque 500 mètres, mais l'idée c'est que ce n'est pas toute la même chose le long des quatre îlots urbains ni d'un côté et de l'autre quand on les regarde en vis-à-vis.

1975 Par exemple, sur l'image ici, je crois qu'à droite il y a plus de portes au mètre linéaire qu'à gauche, même si on est dans le même îlot urbain. Alors tout ça, ça fait qu'il y a des sous-espaces qui sont naturellement créés et d'autres qui peuvent être créés par les aménagistes ou les architectes paysagistes pour en faire des lieux, des destinations avec des usages qui leur sont propres et aussi pour mettre en valeur ce qu'on appelle les unités paysagères.

1980 Par exemple, sur l'image ici, je crois qu'à droite il y a plus de portes au mètre linéaire qu'à gauche, même si on est dans le même îlot urbain. Alors tout ça, ça fait qu'il y a des sous-espaces qui sont naturellement créés et d'autres qui peuvent être créés par les aménagistes ou les architectes paysagistes pour en faire des lieux, des destinations avec des usages qui leur sont propres et aussi pour mettre en valeur ce qu'on appelle les unités paysagères.

1985 Donc, le long de la déambulation, disons des quatre îlots urbains, il y a certainement quelques ambiances, des unités paysagères qui sont différentes les unes des autres, donc, la façon dont on va aménager et mettre en valeur l'espace, c'est évidemment différent d'un espace à l'autre et d'un sous-espace à l'autre.

LA PRÉSIDENTE :

1990 Merci. Dans votre vision, cette future Place McGill, est-ce qu'elle a encore un espace aux véhicules ou pas?

Mme ISABELLE GIASSON :

1995 Alors, dans notre vision, nous avons compris que le titre de la consultation publique, c'était McGill College de l'avenue à la place publique. Pour nous, une place publique, ce n'est pas une rue, toutefois, il y a toujours des véhicules qui doivent circuler sur la place publique ne serait-ce que les véhicules d'urgence. S'il y a un feu, on est obligé d'avoir un camion de pompiers, si une personne est malade, on est obligé d'avoir une ambulance.

2000 Mais ici, dans le tronçon qu'on voit en avant-plan, il y a aussi des commerces qui auront peut-être besoin de livraisons. Alors, dans tous les scénarios, on doit aménager avec un espace de circulation pour ces véhicules-là qui sont, appelons-les, essentiels à l'aménagement de la place publique.

2005 Est-ce qu'il doit y avoir une rue ou un espace additionnel pour permettre la circulation véhiculaire en plus de ça, c'est une option. Nous on pense, à l'Association des architectes paysagistes du Québec, qu'on serait certainement capable de faire une vraie place publique qui se décline en quatre îlots urbains, parce qu'au sud, c'est l'esplanade de la Place Ville Marie qui est une place piétonne, au nord c'est le campus de l'Université McGill, qui est un campus piétonnier et au nord de ça, c'est le Mont-Royal.

2010 Donc, pour nous, il y a une opportunité à saisir de renforcer cet axe-là qui naturellement est appelé vers le nord et vers le sud par deux pôles piétonnés, alors on la recommande de la piétonner.

2015 **LA PRÉSIDENTE :**

 Parfait. Collègues, est-ce que vous avez des questions?

2020 **Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :**

 Oui, j'aimerais peut-être vous entendre un peu plus sur le caractère. Donc, la question sur le caractère solennel et prestigieux, en fait, donc vous évoquez ces deux caractéristiques-là à maintenir, à renforcer éventuellement dans le projet d'aménagement, j'aimerais vous entendre

2025

peut-être par rapport à l'aménagement de l'espace public concrètement. Donc, sans parler du cadre bâti qui est déjà là ou sans parler de la montagne qui est évidemment déjà là, qui restera, mais donc de savoir vraiment de, quand un aménagement paysager, sur l'espace public, comme ça se traduit ce caractère solennel et prestigieux dans votre vision?

2030

Mme ISABELLE GIASSON :

Veux-tu? Je vais commencer et tu pourras peut-être poursuivre. Solennel et prestigieux, moi, j'ai travaillé pour le Square Dorchester, la Place d'Armes, la Place Vauquelin, des endroits patrimoniaux de grande valeur avec des aménagements de grande qualité qui sont tous, à mon avis, solennels et prestigieux.

2035

Donc, pour moi, la fonction de durabilité, de pérennité avec des matériaux nobles et durables qui supportent une grande capacité portante en termes de nombre de personnes, de personnes qui piétinent la place, c'est important. Ça va rendre la place plus solennelle et importante si elle est aménagée avec donc, des matériaux nobles et durables.

2040

Je m'imagine qu'elle serait également minéralisée au sol pour supporter ce grand achalandage, mais verdit dans la canopée pour avoir cette coulée verte qu'on souhaite voir venir du Mont-Royal puisqu'elle est déjà très présente cette coulée verte dans le campus de l'Université McGill.

2045

Alors pour moi, quelque chose de solennel, c'est quelque chose où on se sent bien, ou on sent que ça fait partie de l'espace comme si ça avait toujours été là, c'est durable dans le temps, pas nécessairement une mode, c'est durable dans le sens où ça va être encore d'actualité et d'usage dans 10, 20, 50 ans.

2050

Donc ce sont d'avantages des aménagements temporaires qui vont venir accentuer les besoins, disons temporaires d'un espace pendant une saison ou pendant quelques années pour rencontrer certaines activités disons d'une époque ou d'un passage.

2055

Alors l'aspect plus solennel pour moi, c'est quelque chose au niveau de l'ambiance, qui vient chercher nos émotions. On vit une expérience positive, agréable et sensible quand on se promène dans la déambulation de quatre espaces, quatre îlots urbains qui sont aménagés de façon solennelle.

2060

As-tu des choses à rajouter?

M. BERNARD BIGRAS :

2065

Moi, je pense qu'il y a deux éléments qu'il faut prendre en considération. Il y a le besoin et il y a la capacité technique de réaliser les aménagements. D'une part, sur le plan des besoins, lorsqu'on regarde actuellement les chiffres d'achalandage, simplement pour la station McGill College, on se rend compte que c'est la deuxième station où il y a un nombre de passagers assez impressionnant, je pense qu'on parle de 10 000 000, ce qui est important. Avec l'arrivée du REM, fort probablement, ça va devenir le pôle de transit au centre-ville.

2070

Donc, il y aura des besoins et il y aura un achalandage qui sera très grand et en conséquence, c'est la raison pour laquelle le titre de notre mémoire dit tout : « *Une coulée verte, mais piétonnisée* ». Donc, il faut répondre aux besoins futurs.

2075

Et deuxièmement, il faut sur le plan technique, être en mesure d'utiliser les bonnes, les bonnes essences de végétaux. C'est pour ça que quelques fois on vous fait au fond deux propositions où un amalgame de deux propositions soit la plantation d'arbres et l'aménagement de masse de végétaux, parce que l'on connaît l'état des infrastructures souterraines qui peut limiter certaines plantations d'arbres.

2080

Donc, il faut voir sur le plan technique qu'est-ce qui peut être réalisé et c'est fort probablement un mixte de deux aménagements qui pourraient être la solution d'aménagement paysager.

2085

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

2090 Peut-être juste un complément. Donc, vous parlez beaucoup d'ambiance et d'expérience sensible du lieu, est-ce que le caractère, en fait, pas le caractère, mais l'ambiance nocturne, est-ce que c'était une préoccupation pour vous, donc le paysage le soir et la nuit?

Mme ISABELLE GIASSON :

2095 C'est hyper important. Hyper important parce que ce n'est pas vrai qu'en plein centre-ville, dans un pays nordique, les gens arrêtent de vivre à 4 h 30 au mois de décembre. Ce n'est pas vrai. Alors, c'est essentiel d'avoir une planification autant estivale qu'hivernale, autant diurne que nocturne. Autant quand il fait soleil que quand il pleut.

2100 Tout ça, ça fait partie de nos... notre réalité montréalaise et québécoise et les architectes paysagistes vivent avec cette réalité-là. C'est ça notre métier, c'est de considérer autant l'hiver que l'été, quand il pleut, quand il fait soleil ou quand il fait clair ou quand il fait nuit, c'est notre réalité. Donc, de l'aménager pour qu'elle soit conviviale en tout temps, c'est important, notamment pour des raisons de sécurité.

2105 Si pour des raisons de sécurité le soir, quand il fait noir, ce n'est pas convivial, ce n'est pas intéressant, ce n'est pas attirant, les gens n'iront pas. Dès que les gens ne vont pas dans une place publique, ben là, ça ouvre à la criminalité, puis à d'autres problèmes reliés à la sécurité, donc, primordial.

LA PRÉSIDENTE :

2110 Vous parlez dans votre mémoire d'une place publique nordique. Qu'est-ce qu'on y fait l'hiver sur cette place publique là?

Mme ISABELLE GIASSON :

2115 Ah bien là, ça, c'est la question!

LA PRÉSIDENTE :

2120 Oui. Avez-vous une réponse?

Mme ISABELLE GIASSON :

2125 Je suis contente que vous posiez cette question-là, parce qu'il y a 15 ans, avant que l'on fasse la Place des Festivals, c'était entendu que la Place des Festivals, c'était pour l'été. Ça commençait le 15 juin puis ça finissait le 15 août, là, puis c'était ça le pôle des festivals à l'époque. En en faisant un quartier officiel et distinct, en l'aménageant pour des grands festivals on s'est aussi questionné sur qu'est-ce qu'on pourrait y faire l'hiver et tranquillement des activités hivernales se sont greffées au programme comme l'activité de luminothérapie, l'activité
2130 gourmande et gastronomie.

Donc, il y a des choses, ce n'est pas juste qu'il y a des choses, mais il faut qu'il y ait des choses qui soient là l'hiver.

2135 Quand je pense au Vieux-Port, l'hiver, pour moi, c'est la fête avec les igloos, avec les feux d'artifice, c'est certainement un peu moins, en nombre, il y a moins d'activités peut-être de possibles, mais on pourrait très facilement imaginer un *zip-line* l'hiver comme le fait dans le quartier des Spectacles l'été. Je pense qu'on pourrait très bien en mettre un à la même place l'hiver puis ça fonctionnerait très bien.

2140 Je sais que les petits feux sont prisés par les citoyens, les touristes. C'est difficile à imaginer pour les gens qui travaillent à la Ville pour des raisons de sécurité puis à cause des feux dans les foyers résidentiels qui sont interdits à Montréal, ce n'est pas nécessairement quelque chose de viable au niveau de l'environnement, mais il peut y avoir des sources de
2145 chaleur différemment qui peuvent être amenées.

Comme par exemple, on trouve sur les places publiques au Danemark où il y a des espèces de chaufferettes à terrasse qui sont installées dans la rue et dans la place publique pour permettre aux gens de rester un peu plus longtemps dans ce climat qui est également nordique.

2150

Moi, j'imagine bien quelque chose par exemple, comme le concours des sculptures de glace qu'on voit à la Grande Allée dans la Ville de Québec pourrait se tenir dans un espace comme celui-ci étant donné que je n'ai pas vu beaucoup de sculptures de glace à Montréal en plein centre-ville dans les 30 dernières années.

2155

Donc, il y a des idées comme ça qui peuvent naître, il faut certainement rassembler beaucoup de monde et retenir les meilleures idées pour ça. Mais hivernal, tant le jour que le soir, mais peut-être même plus le soir, parce que le défi est là, alors, soyons imaginatif et réfléchissons surtout à l'hiver et l'aspect nocturne de l'hiver.

2160

LA PRÉSIDENTE :

Je vais vous poser une question. Hier, on a eu un intervenant qui est venu nous présenter l'idée de faire une piste de ski de fond sur l'avenue McGill College et qui montrerait jusqu'au Mont-Royal. Est-ce que c'est des choses, de votre expérience, de votre expertise, sont imaginables comme fonction?

2165

Alors, lui, il proposait qu'on fasse ça les quatre dimanches de janvier en événements spéciaux et sinon, si la saison s'y prête, un petit peu plus longtemps.

2170

Mme ISABELLE GIASSON :

Bon, alors je n'ai pas entendu cette proposition, mais je suis contente que vous précisiez que c'est quatre dimanches, parce que non, ça ne peut pas être là trois mois dans la rue. Il faudrait que j'y pense, mais pour moi, il y a une différence claire entre une place publique et un parc. Ici, dans mon esprit, on parle clairement d'une place publique, pas d'un parc.

2175

2180

Avec le grand achalandage, tant l'hiver que l'été, je m'imagine que l'espace doit être fortement minéralisé à cause de ça, à cause de l'achalandage. Si on a des milliers de personnes par jour puis qu'on met de la pelouse, ça ne marchera pas, c'est certain.

2185

C'est pour ça d'ailleurs que quand on a fait le square Dorchester, la Place du Canada, les deux espaces étaient fortement dégradés à cause des rassemblements qui se faisaient à cet endroit-là et les gens marchaient et débordaient sur la pelouse, il y avait même des kiosques qui étaient montés de façon semi-temporaire, dans le sens où c'était des trois, quatre semaines à la fois.

2190

Alors quand la Ville de Montréal a lancé l'idée de créer le quartier des Festivals, ça été clair pour eux que le réaménagement du square Dorchester et la Place du Canada devaient rester en pelouse pour rappeler l'aménagement traditionnel de ces deux espaces patrimoniaux et n'allaient plus accueillir de grands rassemblements.

2195

Parce que la pelouse, ça marche pas. Et, en contrepartie, la Place des Festivals devait être fortement minéralisée justement pour accueillir cet achalandage.

2200

Alors ici, si on parle d'une place publique, à la station de Métro qui va devenir la numéro 1 à Montréal, en plein cœur d'un centre-ville, en plein cœur de la rue commerciale la plus occupée, là où on va venir réaménager la rue Sainte-Catherine dans les prochaines années de façon remarquable pour attirer encore plus de monde, là où on va faire un trait d'union entre la Place Ville Marie, l'Université McGill et le Mont-Royal, il va y avoir tellement de monde qu'il faut avoir vraiment, à mon avis, un espace minéralisé.

2205

Donc, pouvons-nous faire une piste de ski de fond au travers de ça? Probablement, temporairement, quatre dimanches par semaine, moi j'aurais tendance à l'essayer. Quatre dimanches par année, je m'excuse. J'aurais tendance à l'essayer pour voir est-ce que c'est faisable puis est-ce que ça marche. Parce que moi j'ai organisé des compétitions de ski de fond à Morin-Heights fin mars, début avril où il n'avait plus de neige.

Puis c'était incroyable les camions qui venaient mettre de la neige propre, ils nivelaien
ça sur un immense stationnement, la compétition avait lieu, c'était extraordinaire.

2210

Là, on est dans un autre contexte, on est à Morin-Heights, à la campagne, mais on faisait
quand même transporter des voyages et des voyages et des voyages de neige propre, le 5 avril,
je sais pas où il la prenait, mais ça se faisait. Alors, oui, soyons un peu imaginatifs pour avoir des
activités innovantes pour attirer d'autres gens, mais je sais pas si ça va marcher.

2215

LA PRÉSIDENTE :

Parfait, je voulais juste savoir si c'était concevable.

2220

M. BERNARD BIGRAS :

Moi, je vous dirais qu'il faut revenir au rôle de McGill College qui pour nous est une place
centrale qui doit mettre en valeur, dans le cadre d'un réseau tentaculaire les autres places
publiques existantes. Le président de la Chambre de commerce, tout à l'heure, nous parlait d'un
lien est-ouest avec les autres places, dont la Place des Festivals, voilà le rôle que peut jouer
McGill College à notre avis et aussi dans une perspective de nordicité.

2225

Montréal, de plus en plus a des places nordiques et doit, au fond, McGill College doit être
un carrefour permettant de rendre accessibles les autres places publiques montréalaises, tel que
la présidente vient de les énoncer tout à l'heure.

2230

Donc, c'est le carrefour, le rôle central que doit être appelé à jouer McGill College dans
les prochaines années plutôt que d'y aller à la pièce. Il faut se comprendre là, McGill College
c'est pas un buffet chinois, là, c'est une place publique centrale à Montréal, le président de la
Chambre de commerce avait tout à fait raison, au cœur de Montréal, il doit servir de point central
pour les touristes qui arrivent à Montréal et pour mieux faire connaître les espaces publics
montréalais, c'est ça le rôle à notre avis de McGill College.

2235

LA PRÉSIDENTE :

2240

Alain.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2245

Je voudrais revenir sur l'une de vos recommandations qui est celle de mailler intimement les interventions d'un certain nombre d'acteurs institutionnels entre autres, c'est-à-dire Montréal, Société de transport, gestionnaires de propriétés privées, donc mailler intimement, vous pourriez élaborer un peu? Est-ce que vous envisagez une structure de gouvernance permanente agissant sur ce lieu-là?

2250

M. BERNARD BIGRAS :

2255

Toujours dans une perspective où il y a un pôle de transit existant. On regarde les autres TOD qui impliquent, par exemple, des places publiques, que ce soit à Longueuil, par exemple. Prenons l'exemple de Longueuil, Université de Sherbrooke où vous avez deux, trois intervenants.

2260

Vous avez l'AMT d'un côté, vous avez l'Université de Sherbrooke qui gère au fond un îlot, vous avez la Ville de Longueuil qui est aussi présente. C'est là qu'on voit que l'intervention puis le maillage et la concertation devient important dans les interventions. Donc, on insiste beaucoup sur les interventions pour s'assurer de la fluidité du secteur et je vous dirais, on peut pas vouloir faire de cette place-là une place centrale puis un exemple Nord-Américain si il y a des conflits d'usage et si les partenaires n'échangent pas et ne participent pas dans le cadre d'un comité directeur autant sur le plan de la programmation que sur le plan de l'entretien.

2265

On l'a dit tout à l'heure, un des facteurs de succès parmi les dix principes c'est cette capacité de bien gérer, de façon méticuleuse le site et sans, sans avoir une structure très lourde, parce qu'on sait que, quelques fois, ça peut créer des externalités qui sont pas toujours intéressantes pour l'utilisateur et pour les propriétaires riverains.

2270 Pour nous, il doit y avoir une structure à tout le moins de concertation pour assurer une
cohésion et un arrimage des interventions.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2275 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2280 Autres questions? Je vous remercie beaucoup, monsieur Bigras, madame Giasson.
Merci beaucoup. Et j'appellerais maintenant monsieur Pierre Bellerose et madame Sarah-Justine
Leduc-Villeneuve de Tourisme Montréal pour venir nous présenter leur opinion.

M. PIERRE BELLEROSE :

2285 Bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

2290 Bonjour.

M. PIERRE BELLEROSE :

Donc, j'ai compris qu'on va être bref dans le mémoire. Vous l'avez lu.

2295 **LA PRÉSIDENTE :**

On a lu votre mémoire et on a même des questions pour vous.

2300 **M. PIERRE BELLEROSE :**

2305 Quand même un petit résumé de ce qu'on a écrit. Sur le rapport entre le touriste et le centre-ville et l'avenue McGill College, c'est clair que l'activité touristique est très, très, très importante. On me dit même que certains centres commerciaux, 50% de leur clientèle est touristique durant l'été et 25% durant l'hiver. Et comme le touriste est centripète, c'est-à-dire tient au centre. C'est au cœur de nos préoccupations l'avenue McGill College. Dans un secteur qui est en croissance, le tourisme croît deux fois plus à trois fois plus que la clientèle locale, que la population locale. Ce que ça veut dire, c'est que de plus en plus de pourcentage de touristes dans les commerces et dans les institutions culturelles du centre-ville. Donc c'est quelque chose qui nous préoccupe beaucoup.

2310 On a une approche touristique et je dis cette phrase-là assez souvent qu'à Montréal, il n'y a pas de projet touristique, il y a que des projets montréalais qui rayonnent. Donc, on n'est pas Walt Disney, on n'est pas Orlando, on n'est pas Las Vegas; on croit beaucoup que des projets doivent émaner de l'ADN de l'approche locale et quand c'est bien fait, quand le lieu le permet, 2315 bien, les touristes se rajoutent, les touristes viennent et c'est un beau mixte entre une clientèle locale et une clientèle touristique.

2320 Quand on va à Paris, on veut pas se retrouver juste avec des Québécois, mais c'est la même chose avec des locaux, d'où l'idée que l'avenue McGill College doit être pensée et mise en avant avec l'ADN de Montréal.

2325 Quand j'entends des gens parler de La Rambla à Barcelone, ça fait toujours peur. La Rambla est fantastique parce qu'elle a été conçue à Barcelone au 19e siècle et ils ont probablement pas fait beaucoup de *benchmark* quand ils l'ont fait. Donc oui, il faut s'inspirer d'ailleurs pour avoir certaines des meilleures pratiques et éviter certaines pièces, mais il faut que ça s'inscrive dans notre ADN à nous et on a inscrit ici, dans notre mémoire, bien sûr tenir compte de la vue sur la montagne. J'imagine que ça rejoint ce que j'ai entendu tout à l'heure.

2330 Tenir compte aussi de l'historique du lieu. C'est né des années 80, ces buildings, l'architecture moderne et post-moderne et bien sûr l'importance symbolique, on parlait du Mont-Royal, mais aussi de l'Université McGill. Ça s'appelle pas McGill College pour rien. Donc, il y a

2335 tout un lien historique à y avoir avec ça. Et dans un lieu de vie qui sera fréquenté par des Montréalais, par beaucoup d'employés de bureau et les touristes après vont se rajouter. Donc, pas faire l'inverse. Pas penser au niveau touristique avant. C'est notre vision touristique.

2340 Au niveau de l'expérience recherchée, bien sûr, une expérience de haute qualité, qui bénéficie d'abord aux Montréalais, on l'a dit. On a beaucoup de discuté, Sarah-Justine et moi et d'autres collègues sur la question des circuits piétons puis on pensait, puis je sais qu'on fait souvent la comparaison avec le Quartier des Spectacles où c'est pas évident la question du corridor piéton quand ils ont mis des restaurants sur le trottoir. Mais quand on se promène à pied, quand il y a des activités, on se promène à l'arrière des trottoirs, donc je ne suis pas sûr que c'est une réussite au niveau des corridors piétons.

2345 Donc, de bien s'assurer d'harmoniser les besoins, ça va être essentiellement piéton, je comprends qu'il va y avoir des avenues pour les voitures et les vélos, mais comme ça va être essentiellement piétons, de penser à cette circulation. Il y a toute sorte de façon d'y penser. On a mis des exemples dans notre mémoire que je rappellerai pas, mais en Scandinavie ou ailleurs où ils ont intégré cette circulation dans les places publiques de façon importante et de tenir compte aussi de la question vélo.

2350 Il y a une autoroute vélos sur De Maisonneuve. Est-ce que c'est ça qu'on veut pour la place? Je ne suis pas certain. Ça prend, bien sûr le vélo fait partie de la vie du centre-ville, mais de rendre ça, sans refaire une autre autoroute nord-sud, de la même façon que sud-ouest.

2355 La question du REM, nous on pense que les touristes qui vont arriver de l'aéroport vont probablement arrêter à la station McGill et pas à la Place Bonaventure à cause des hôtels qui sont tout autour, donc effectivement, on l'a mentionné à plusieurs reprises, ça va être la station phare du centre-ville. Donc, toute cette harmonisation avec le REM et aussi avec le réseau souterrain. On n'est pas nous, Tourisme Montréal, les plus grands fans du réseau souterrain, il a ses imperfections, mais les éditeurs privés européens en parlent beaucoup, donc ça fait partie, même sans qu'on le sache, les étrangers se sont appropriés et il y a aussi un élément commercial.

2360

2365 Donc, de tenir compte de l'harmonisation des fonctions entre ce REM, cette station-là. On n'a pas pris de position sur est-ce qu'il faut qu'il y ait un édicule, je pense qu'il y a réflexion à y avoir par rapport à ça, mais peu importe, ça va être quelque chose d'important de tenir compte de cet élément-là.

2370 Évidemment aussi, l'interface entre le cadre bâti et l'espace public, donc l'arrimage, c'est pas évident quand on regarde la photo. Les espaces, les trottoirs sont très larges actuellement. Donc ce bâtiment post-moderne et la place publique de faire un arrimage intéressant.

2375 Animation et gouvernance. Aussi on a fait une réflexion là-dessus. Je diffère un peu de ce que Michel Leblanc disait tout à l'heure, oui, qu'il y aille certaines animations qui peuvent être festives, mais on pense pas que ça soit l'endroit pour déverser les trop-pleins du Quartier des Spectacles qui a son ADN, qui est une grande réussite, même s'il y a des petites imperfections. Je pense que ça être plus une place publique lié à l'ADN du lieu à cet endroit-là de tours à bureaux, de travailleurs, de touristes et de résidents.

2380 Parce que les trois grandes vocations de clientèle ciblée qui sont les touristes sont toujours là, et donc de peut-être que oui, qu'il y ait des actions d'animation ciblées, mais de pas en faire une deuxième Place des Festivals, même si je sais que c'est pas ça tout à fait qu'on a dit, mais pas un déversoir de la Place des Festivals, c'est deux univers complètement différents.

2385 L'art public. Simplement, rappeler qu'il y a des œuvres d'art public intéressantes. Ça peut être, je pense, une avenue. Les clientèles touristiques, c'est des clientèles déambulatoires, 90% des touristes, 12 000 000 de touristes ne se promènent pas en voiture, ils prennent le Métro, ils se promènent à pied, des fois le taxi le soir. Donc, toute la question de déambulation, la qualité du tissu urbain, la qualité du mobilier urbain et l'art public est très importants.

2390 Je résume. J'espère que j'ai fait mon 10 minutes. Je résume nos recommandations à la dernière page. Créer un lieu de vie urbain qui s'inspire de l'ADN de Montréal et du génie du lieu; prévoir l'aménagement de corridor de mobilité permettant une hiérarchisation de circulation à fonction de différents modes et de l'importance de ces modes-là. Évidemment, privilégier une

2395 conception de l'espace public qui assure une bonne cohabitation des fonctions de transit et de détente. Au niveau touristique, ça va la détente qu'ils vont rechercher. Prévoir des aménagements visant à réduire la visite de transit.

2400 La question, je n'en ai pas parlé, mais c'est dans le mémoire, la question de la lumière. Donc, pour nous l'illumination c'est quelque chose de très important. C'est dans nos stratégies. Cité Mémoire est un beau succès. Donc la lumière pourrait être une façon de bien mettre en lumière, si on veut, cette architecture un peu originale, années 80 et l'aménagement de la place publique; favoriser la dynamisation de l'interface entre les bâtiments bordant la place et le domaine public; prévoir une programmation événementielle, mais comme j'expliquais, liée à certains moments de l'année. C'est pas une mauvaise idée par rapport à l'hiver.

2405 La question de la gouvernance : confier la gouvernance de la place publique à un peu être une organisation existante et faire participer les acteurs du milieu, peut-être pas uniquement les joueurs, les propriétaires immobiliers, mais des gens comme l'Université McGill et prévoir une stratégie de déploiement de l'art public dans ce secteur.

2410 Voilà.

LA PRÉSIDENTE :

2415 Merci. C'était très intéressant votre proposition, puis je suis un peu contente, parce que vous avez abordé une des questions qu'on se posait, comme je l'ai dit précédemment, on a beaucoup été faire de l'animation dans les immeubles riverains pour justement savoir ce que les 23 000 travailleurs pouvaient envisager ou vouloir, les avis sont très partagés, mais c'est aussi très riche. Mais d'un point de vue touristique, ce que beaucoup de gens sont venus dire, c'est
2420 que ce qui est iconique à Montréal et vous l'avez évoqué, c'est le Montréal souterrain.

Et sachant que pour l'instant, dans les plans du REM on a une gare qui est souterraine qui sort par les centres d'achat, comment vous voyez le lien entre le Montréal souterrain et le

2425 Montréal, disons, souterrain dans ce cas précis? Est-ce que vous en voyez un d'abord, est-ce qu'il devrait en avoir un, est-ce qu'il est souhaitable qu'il en ait un?

M. PIERRE BELLEROSE :

2430 Actuellement, c'est un peu bancal le lien entre le souterrain et la rue. Les touristes et même les touristes, les gens qui ne viennent pas de très loin se demandent c'est où le réseau souterrain. Des fois, ils sont...

LA PRÉSIDENTE :

2435 Où est-ce que ça commence, c'est où l'entrée?

M. PIERRE BELLEROSE :

2440 Ils se demandent s'ils sont dedans où s'ils sont pas loin. C'est un peu... il y a un gros problème de signalisation. Il y a toutes sortes de raisons à ça. Et, mais dans ce cas-ci, dans le cas où on a la plus grande circulation de réseau de transport en commun du Québec qui va être là, qu'il y a un énorme réseau souterrain qui a énormément de fonctions sur rue, commerciales et de bureaux, ça doit être un élément très, très, très important l'aménagement de la place publique en lien avec la Caisse de dépôt Infra qui va aménager cette station-là.

2445
2450 Donc, le comment, c'est pas évident, le réseau piétonnier intérieur est unique au monde. Ç'a été fait de façon organique. Ç'a été fait par opportunisme commercial ou du Métro et ça va être encore ça aujourd'hui. Il y a une station de train, un aménagement, ça va être de l'opportunisme urbain, mais on a un peu d'expérience de l'avoir vécu depuis 40 ans, on a le temps de le planifier comme il faut, profitons, faisons un bon opportunisme urbain entre, réinventons le lien entre le souterrain et le surface avec cette station-là qui va être un peu le lien entre tout ça.

LA PRÉSIDENTE :

2455 O.K., donc, pour vous, ça doit être un enjeu. Ça doit quelque chose qui rentre dans la réflexion?

M. PIERRE BELLEROSÉ :

2460 C'est un enjeu important.

LA PRÉSIDENTE :

2465 Qu'il y ait ou pas d'édicule qui sort directement sur la rue.

M. PIERRE BELLEROSÉ :

2470 Qu'il y ait ou pas d'édicules. Tout à fait. Et peut-être que l'entrée du réseau piétonnier intérieur officielle sera là. J'improvise, c'est pas du tout dans notre mémoire. Mais ça va être là l'entrée principale.

LA PRÉSIDENTE :

2475 C'est pour ça qu'on vous pose la question.

M. PIERRE BELLEROSÉ :

2480 On l'avait mis, mais là, j'improvise en parlant. Il ne faut pas retenir tout ce que je dis contre moi.

LA PRÉSIDENTE :

Au contraire, c'est pour ça qu'on aime ça quand les gens viennent nous présenter leur mémoire. C'est qu'on peut leur poser les questions qui nous sont venues à l'esprit à la lecture et

2485 qui sont peut-être pas complètement explicitées, effectivement. Vous parlez de l'ADN de la rue McGill.

M. PIERRE BELLERSE :

2490 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2495 Beaucoup de gens nous ont dit ça. Mais, au-delà de dire on a les vues, donc le paysage, on a les immeubles, les fonctions commerciales, comment on traduit ça dans un aménagement, cet ADN-là? Est-ce que c'est juste ça l'ADN de la rue McGill où est-ce qu'il faut ajouter des composantes et ça serait quoi les composantes qui traduiraient Montréal?

M. PIERRE BELLERSE :

2500 La première étape c'est de bien comprendre l'ADN. Donc, c'est quoi un ADN. L'ADN, c'est des couches historiques qui sont en dessous de l'arrêté d'aujourd'hui. Pour moi, c'est ça, nous on réfléchissait, c'est quoi l'ADN de Montréal en touriste, mais ça part au 19e siècle et ça fini par la Cité d'intelligence artificielle dans le Mile-End, c'est ça.

2505 Mais c'est bien comprendre ce qui a amené les années 80 à faire ça. Une autre époque, l'Université McGill, c'est de bien comprendre ça. C'est pour ça qu'on n'est pas des fans de *benchmark* tant que ça en aménagement urbain, parce que chaque place publique a son histoire. J'ai été consulter, j'ai discuté avec les gens du Square Phillips puis ils parlaient d'animation, donc le Square Phillips, gardons-le un lieu de détente. C'est un petit parc. Donc, on a pas besoin d'animer ça. Chaque place publique a sa propre histoire, son propre ADN et c'est de bien comprendre et je suis pas sûr, je sais que dans les documents il y a des choses, de partir de cette histoire-là, de partir de Montréal et après ça, donner ça à des spécialistes, des créateurs qui vont, mais bien inspiré de ça et pas partir dans la modernité pure ou dans le *benchmark*, le design international seulement.

2515

LA PRÉSIDENTE :

Questions?

2520 **Mme PRISCILLA ANANIAN :**

D'après votre approche, au début de la présentation, vous dites : « On n'a pas de projet touristique ».

2525 **M. PIERRE BELLEROSE :**

On a des projets montréalais qui rayonnent, oui.

2530 **Mme PRISCILLA ANANIAN :**

Voilà, donc, selon vous, même si ça pourrait être une porte d'entrée pour le touriste à Montréal, venant de l'aéroport, il n'aurait pas lieu d'avoir des équipements ou des aménagements qui signaleraient, en fait, des choses spécifiques, en fait, à cette catégorie d'utilisateurs?

2535

M. PIERRE BELLEROSE :

2540 C'est-à-dire que si on le présente bien au montréalais, c'est sûr qu'il y a la question des langues. On a des contraintes linguistiques de loi, mais si on le présente bien aux Montréalais, l'art public, l'entrée des lieux, les touristes, on n'a pas besoin de faire de choses très importantes. C'est un lieu international, il y a des entreprises internationales qui sont là, qui ont leurs bureaux ici, il y a des Montréalais de toute origine qui circulent, mais on veut de la qualité, on veut quelque chose de haut niveau, les touristes vont être heureux de ces aménagements-là.

2545 C'est pas qu'il n'y a pas de petits ajustements, par exemple, à l'entrée, quand le train va arriver de l'aéroport, il y a peut-être quelque chose à la sortie du train plus spécifique à cette

2550 clientèle-là, en termes d'accueil et probablement et de signalisation et de circulation, mais au-delà de l'aménagement, c'est une place de grand niveau internationale montréalaise, parce qu'il y a eu des institutions internationales qui sont là, parce qu'il y a des Montréalais qui travaillent, faisons-le de qualité pour les Montréalais et les touristes vont apprécier ça.

LA PRÉSIDENTE :

2555 Alain?

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2560 Je vais revenir sur votre vision de la gouvernance du lieu pendant le chantier, bien sûr, mais surtout après, vous recommandez de faire affaire avec un organisme existant. Je suis sûr que vous pensez au partenariat du Quartier des Spectacles comme modèle?

M. PIERRE BELLEROSE :

2565 Non.

LA PRÉSIDENTE :

Par forcément.

2570 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Non.

2575 **M. PIERRE BELLEROSE :**

Non, par forcément. Mais il y a déjà... vous en parliez tout à l'heure, j'écoutais une association de commerçants qui est un peu, c'est peut-être de réanimer, j'ai pas analysé... mais

2580

la dynamique, la gouvernance du Quartier des Spectacles est très en divertissement, en culture, d'organismes publics à cause de la fonction des lieux, je ne suis pas certain que c'est le même type d'organisme et le même type de gouvernance que ça prend pour un espace, et le Quartier des Spectacles, c'est pas juste la Place des Festivals, ça se rend jusqu'à la Place Dupuis, jusqu'à Saint-Hubert. C'est un vaste territoire urbain, ici, malgré que c'est quand même long, c'est beaucoup plus restreint en termes d'espace, donc, non, je pense que ça serait plus de réinventer la structure qui existait, ce qu'on disait en intégrant d'autres joueurs, entre autres, McGill College et de partir plus de ce qui existait et de le...

2585

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2590

L'Association des propriétaires riverains d'autrefois avec lequel il y a déjà eu un protocole d'entente de 20 ans.

M. PIERRE BELLEROSE :

2595

Mais de le diversifier un peu. Je les ai pas parlés, je les connais pas, je vous dis ça un petit peu intuitivement. Encore là, la gouvernance, la compréhension que j'ai du Quartier des Spectacles, on a travaillé beaucoup avec eux, c'est pas le même ADN de personnes, d'organismes que là. Bureaux, affaire, d'autres types d'organisations internationales. D'après moi, ça prend une gouvernance qui est adaptée à ce lieu-là.

2600

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2605

Parmi les exemples que vous donnez d'occupation éphémère ou provisoire, marché public, dans mon esprit, je fais égal gestion, Corporation de gestion des marchés publics qui a des ententes avec la Ville de Montréal qui pourraient peut-être donner un coup de main.

M. PIERRE BELLEROSE :

2610 Ça pourrait être ce type de partenariat. Ce type de partenariat là. Mais je pense que c'est, probablement, il faut partir de ce qu'il existait déjà puis de l'inventer en fonction de ceux-là, la gouvernance.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2615 Redynamiser la chose.

M. PIERRE BELLEROSÉ :

2620 Oui. Est-ce que ça va dans un sens aussi impliquant que le Quartier des Spectacles qui gère une partie des mandats de ville, ils gèrent l'animation de la place. Alors que là, le partenariat était presque financier, s'assurer, c'était beaucoup plus limité. Est-ce que c'est probablement entre les deux que ça va aller?

2625 Je suis pas sûr qu'il faut que ça aille aussi loin, c'est très bien pour le Quartier des Spectacles, qui en gestion urbaine est assez unique. Là on ne parle pas, pas uniquement de la gouvernance, mais des mandats qu'on donne à l'organisme, c'est peut-être un peu entre les deux, entre ce qu'il y avait avant qui est assez financier limité et le Quartier des Spectacles qui est très, un vaste territoire, a des mandats assez costauds.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2630 O.K., je comprends bien. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2635 Autres questions? Non, ça va. Écoutez, je vous remercie beaucoup. J'avais une question, mais elle m'a échappé pendant que j'écoutais votre conversation intéressante. Alors, on va s'arrêter là et je vous remercie beaucoup d'être venu nous donner votre opinion.

2640 J'appellerais maintenant monsieur Nicola Zoghbi, s'il vous plaît à venir nous présenter sa vision.

M. NICOLAS ZOGHBI :

2645 J'avais un PowerPoint par contre.

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez un PowerPoint? Merci.

2650 **M. NICOLAS ZOGHBI :**

Donc bonjour.

LA PRÉSIDENTE :

2655 Bonjour.

M. NICOLAS ZOGHBI :

2660 Moi, je suis ici en tant que simple citoyen puis j'ai une proposition à faire pour l'avenue McGill College.

2665 Dans le fond, on commence tout de suite. Essentiellement, je sais qu'il y a la partie animation, la partie place publique, ça j'en parle pas trop de qu'est-ce qui va se passer là. Je parle plus du côté du transport, côté vélo surtout. Comme l'importance d'avoir une piste cyclable unidirectionnelle plutôt au milieu de la chaussée, donc une direction de chaque bord de l'avenue près du terre-plein. Il y a beaucoup de gens qui passent en vélo est-ouest, mais aussi, il y a, je vais vous montrer une carte, dans le fond, ici, donc, il y a l'accès à l'Université, aux commerces, au Centre Eaton qui est important.

2670 Dans le fond, les mêmes endroits où les gens vont y aller en voiture, ils veulent y aller en
vélo ou à pied ou en transport en commun, c'est les mêmes destinations qui sont populaires.
Mais, évidemment, beaucoup d'étudiants avec l'Université McGill qui arrivent par l'ouest ou par
l'est qui vont avoir besoin de cet accès. Présentement, il y a deux voies sur McGill College. Donc
la piétonnisation partielle c'est une excellente idée, je trouve, mais il ne faut pas oublier, il ne faut
2675 pas laisser tomber cette opportunité de mettre une place pour le vélo.

Ensuite, si on pense aux autobus, je sais qu'en ce moment, il y a aucun autobus qui
passe, de la STM, qui passe sur l'avenue, mais il faut peut-être se questionner, avec le REM, la
station la plus achalandée qui va arriver, est-ce qu'il va y avoir des autobus qui vont passer là. La
2680 715 qui amène des touristes du Vieux-Montréal, par exemple, qui s'arrête à quelques coins de
rue de la place, de l'avenue McGill.

Est-ce que peut-être la prolonger va amener les touristes jusqu'à la nouvelle place
McGill. Autocar touristique, moi je suis guide touristique, puis j'ai consulté avec beaucoup, avec
2685 quelques-uns, mais quand même beaucoup de mes collègues guides et puis je sais qu'on est
quand même beaucoup à passer là en autocar, surtout en direction nord, ça fait partie de notre
tour de ville typique de Montréal.

C'est sûr que si on perd l'accès à l'avenue, on s'adapte et on prend University ou une
2690 autre - Robert-Bourassa, plutôt, ou une autre rue, ça finit là.

Sauf que, d'avoir une voie pour les autobus et les autocars et bon, les véhicules
d'urgence et tout, ça permettrait justement d'amener, on a une façade, on va avoir une façade
qui, ça nous permet de montrer ça aux touristes, aux milliers de gens qui passent par Montréal à
2695 chaque été et à l'automne aussi, évidemment. Donc, d'avoir une voie, donc une voie partagée.

J'ai une petite illustration de quoi ça va avoir l'air selon ma proposition, mais aussi, je sais
qu'il y a un stationnement du côté est sur McGill College entre Maisonneuve et Saint-Catherine,
bon, le Centre Eaton. Cette même voie-là, si elle est partagée avec les voitures aussi, la voie de
2700 bus, mais aussi partagée avec les voitures entre Sainte-Catherine et Maisonneuve, comme ça

permet aux gens d'accéder au stationnement. On n'a pas besoin d'ajouter une autre voie, donc ça règle ce problème-là.

2705 Ensuite, la Place Ville Marie, il y a, l'accès peut se faire de la rue Cathcart, donc, personnellement, je ne vois pas la pertinence d'avoir les gens prendre McGill College pour y accéder au stationnement de la Place Ville Marie, l'entrée sur Cathcart donc. J'ai déjà montré ça ici. Essentiellement, ça ressemblerait à ça.

2710 Ça, ça exclut évidemment les trottoirs qui sont déjà existants. Donc, si on parle de 8 à 10 mètres de chaque côté. Les dimensions, j'ai pris ça sur le document qui était sur le site Web. Ensuite, qui disait justement que ça variait de quelques décimètres de largeur, mais l'idée est simple d'avoir, bon, la piste cyclable au milieu, les bus de côté et puis un espace quelconque qui peut être fleuri ou avec des plantes ou quelque chose entre la voie de bus et la voie de vélos.

2715 À gauche, il y a le 4 mètres qui devient 4.3 mètres qui devient une partie de la place publique avec évidemment les 8 mètres qui sont déjà de côté gauche et les 8 à 10 mètres, côté droit. Je sais que ça donne pas beaucoup, beaucoup d'espace pour le projet de base de piétonnisation, mais, je sais qu'il y a plusieurs écoles de pensée, puis c'est le fun de voir ce que les... d'avoir vu ce que les autres gens pensent sur ce projet, mais je pense qu'au lieu d'avoir un
2720 gros projet qui, allée piétonne de toute la largeur, d'avoir quelque chose d'un petit peu plus petit, mais d'avoir d'autres projets sur le côté.

2725 Ailleurs, square Dorchester, Y a-t-il une manière de prendre un petit peu plus de place sur la rue du Square qui est comme vraiment large. Peut-être du Square Phillips, on enlève une voie ici, on enlève une voie là, on ajoute des placotours là-bas, on met des saillies là, donc, je pense... au lieu de penser à juste à McGill College, il faut penser plus large et de donner plus de mini-places publiques un petit peu partout dans le centre-ville. Je pense qu'il y a moyen de penser à ça.

2730 Puis on continue de laisser une place aux autobus, aux véhicules de service, mais aussi aux vélos. Donc, c'est ça essentiellement, ce que j'ai dit c'est le partage avec les véhicules entre

Sainte-Catherine et Maisonneuve et puis en direction nord, donc, ça semble essentiellement à la même chose.

2735 Par contre, le gros danger c'est l'intersection avec le boulevard De Maisonneuve, c'est le croisement de deux pistes cyclables, dont une qui est super achalandée, l'autre qui risque de devenir achalandée si elle est bien construite, si elle est comme on voit ici, 2,5 mètres de large de chaque côté, ce qui permet quand même à la limite à deux personnes de rouler côte à côte ou une personne de s'arrêter de façon sécuritaire, parce que, bon, il veut prendre des photos, 2740 c'est un touriste qui s'arrête, c'est normal, donc ça permet de la place de faire ça et une autre personne de dépasser.

2745 Aussi, le déneigement, ça permet le déneigement assez facilement à 2,5 mètres de chaque côté. Mais avec ça, l'importance des sas vélo, qui permet aux gens de tourner plus facilement d'une rue vers l'autre et puis un petit élargissement peut-être du côté nord-ouest puisqu'on a cet espace pour permettre aux gens qui viennent de McGill, qui descendent McGill de tourner à gauche ou qu'ils veulent tourner à droite, d'attendre de façon sécuritaire sur le côté pendant qu'il n'y a pas de trafic dans l'autre sens pour qu'ils puissent ensuite tourner.

2750 Donc, essentiellement, ça, c'est les lignes de désir, ce qu'on appelle ça. En blanc, les piétons, puis ensuite vélos, autobus et voitures. Rouge, c'est voitures et autobus, soit dit en passant.

2755 Et donc, on voit qu'il y a beaucoup de virages, il y a beaucoup de possibilités de conflits, donc, sans vous ennuyer avec toute ma théorie des feux de circulation, je pense qu'il faut faire attention quand on configure les feux de circulation, les phases de feux pour ne pas avoir tout le monde qui tourne en même temps ou des conflits avec les piétons. Donc, ça c'est le document, le PowerPoint que je vous laisse. Ça, c'est une possibilité des phases de feux de circulation pour qu'il y ait le moins de conflits possible. Donc, ça, c'est pas mal la fin de ma petite présentation. 2760 J'écoute vos questions.

LA PRÉSIDENTE :

2765 Merci beaucoup. Alors, si je comprends bien, pour vois, la rue McGill demeure une avenue de circulation, mais avec un élargissement de la place qui est faite aux piétons, c'est ça?

M. NICOLA ZOGHBI :

2770 C'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

2775 Donc, pas forcément compatible avec ce qu'on a entendu cet après-midi comme lieu de rassemblement, et caetera, et caetera.

M. NICOLA ZOGHBI :

2780 On a quand même 8 plus 4 mètres d'un côté, 8 mètres de l'autre côté. Pas compatible avec l'idée d'avoir des festivals. Chose qu'on a déjà un Quartier des Spectacles, mais compatible avec l'idée d'avoir des, quand même de l'animation légère, ce que j'appelle et d'avoir la possibilité d'avoir des choses qui varient selon le moment de l'année.

2785 Ensuite, mais ça, ça fonctionne seulement si on pense plus large que ça et on se permet de faire des mini-projets de piétonnisation un petit peu partout au centre-ville.

LA PRÉSIDENTE :

2790 O.K. Donc, vous intégrez la place dans son environnement tant nord-sud que est-ouest; c'est ce que je comprends?

M. NICOLAS ZOGHBI :

Oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

2795

En déplaçant ce qui est aux abords finalement de l'avenue. En ajoutant des espaces publics aux abords de l'avenue, c'est ça?

M. NICOLA ZOGHBI :

2800

Oui. Comme...

LA PRÉSIDENTE :

2805

Éphémères ou permanents.

M. NICOLA ZOGHBI :

2810

C'est ça, mais je pense qu'il faut viser la permanence et puis il faut aussi penser hiver, il faut assumer notre nordicité. Il faut penser à des choses qui sont plus permanentes, comme sur la rue Prince-Arthur. Pas de l'aménagement tel quel, mais du fait que c'est à l'année.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2815

Juste une question, j'ai compris que vous être guide touristique?

M. NICOLA ZOGHBI :

2820

Oui.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

À bord d'autobus d'excursions?

2825 **M. NICOLA ZOGHBI :**

Autobus et à pied aussi.

2830 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Est-ce qu'actuellement des autocars de touristes passent sur l'avenue McGill?

M. NICOLA ZOGHBI :

2835 Oui, il y en a quand même, j'en vois souvent.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Ça fait partie du circuit régulier de visite de Montréal en autobus?

2840

M. NICOLA ZOGHBI :

2845 Il n'y a pas de circuit régulier, mais il y a un circuit typique que... chaque guide fait ce qu'il fait, mais essentiellement beaucoup de gens prennent Saint-Catherine, tournent à gauche sur McGill College, parce que là on passe devant la statue La Foule illuminée...

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

La Foule illuminée, oui.

2850

M. NICOLA ZOGHBI :

2855 Tournent à gauche ensuite sur Sherbrooke en passant par le portail de McGill en direction du Musée des Beaux-Arts.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

En ce moment-là, dans votre vision de l'avenir de l'avenue, vous voudriez conserver la possibilité pour un autobus de touristes de passer, est-ce que j'ai bien compris?

2860

M. NICOLA ZOGHBI :

C'est mon idée. Parce que oui, parce que je sais qu'on parle de laisser une voie pour les voitures, pour le stationnement et tout ça, donc c'est mon idée. Peut-être pas de Cathcart jusqu'à Sherbrooke, ça peut être juste de Sainte-Catherine à Maisonneuve ou De Maisonneuve à Sherbrooke. Ça peut être partiel comme ça peut être de Sainte-Catherine jusqu'à ... Mais, comme je vous le dis, on s'adapte, dans ce métier-là.

2865

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2870

Merci du renseignement.

Mme PRISCILLA ANANIAN :

Alors, dans votre vision, ça reste vraiment un lieu de passage. En fait, vous ne voyez pas ça comme étant un lieu, en fait, le cycliste, par exemple, il aura des raisons de s'arrêter éventuellement sur McGill College et passer un peu de temps sur l'espace ou bien si c'est vraiment juste de la circulation?

2875

M. NICOLA ZOGHBI :

2880

Les deux. Parce que c'est sûr qu'on veut que les cyclistes s'arrêtent. Donc à 2,5 mètres de large, le cycliste peut s'arrêter sans se faire engueuler par quelqu'un qui est derrière lui, derrière elle. Donc, ça permet justement de s'arrêter et si on met assez de stationnements pour vélos, ça fait encore plus, ça encourage les gens de s'arrêter. On s'imagine qu'il y a beaucoup de touristes qui vont passer par là. Donc c'est pas juste les gens qui vont, c'est pas juste pour le

2885

vélo utilitaire. Donc, il y a quand même les deux fonctions, selon moi, qui faut faire cohabiter. En vélo, on passe plus lentement qu'en voiture, donc c'est plus facile d'intégrer ça dans un contexte de place publique.

2890

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Alors j'appellerais maintenant monsieur Jean-François Pronovost de Vélo Québec, s'il vous plaît. Je vous inviterais à venir nous présenter votre opinion. Comme je l'ai dit à vos prédécesseurs, on a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre mémoire. Donc, s'il vous plaît, nous prévoir du temps pour qu'on puisse vous poser quelques questions.

2895

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

Parfait, merci. Bonne fin de journée, il va faire noir bientôt. Donc, écoutez, je ne vous ferais pas une présentation sur Vélo Québec, je pense que vous avez tout le matériel dans les documents qu'on vous a fournis.

2900

L'idée du réaménagement de l'avenue McGill College évidemment, on la salue, c'est une excellente initiative de Montréal, dans le contexte du réaménagement de la rue Sainte-Catherine, de l'arrivée du Réseau Express Métropolitain et tout ça. C'est une bonne nouvelle. Les propos qu'on exprime dans notre mémoire sont dans la suite de propos qu'on avait déjà tenu en 2016 dans la consultation qui portait sur la stratégie du centre-ville, donc on est toujours un peu dans le même ton, dans la même idée.

2905

2910

Et le point de départ de notre idée, c'est que, d'une façon générale, l'administration montréalaise veut diminuer la place de l'automobile, surtout dans sa partie centrale. Veut augmenter la part des transports actifs, donc, c'est un peu dans ce contexte-là qu'on avance nos idées. Surtout que le projet McGill College est sur quatre quadrilatères, donc c'est pas simplement un petit coin de rue, c'est quand même une section appréciable et comme on le constate dans les documents qui sont disponibles actuellement, on ne voit pas vraiment comment les planificateurs ont pensé à l'idée est-ce que le vélo serait là, est-ce qu'il serait pas là,

2915

2920 tout ça. On ne retrouve pas ça. On rappelle aussi, évidemment, la croissance de l'usage du vélo à Montréal et particulièrement dans sa partie centrale. L'enquête OD de 2013 nous donnait 116 000 déplacements à vélo à Montréal et dont une grande partie sont (sic) dans la partie centrale au centre-ville et c'est des données donc anciennes, on est en 2018, mais rien n'indique que la tendance s'en va en diminuant.

2925 C'est un environnement, on est dans un environnement où il y a beaucoup de gens qui se déplace à vélo, il y a beaucoup de gens qui marche aussi également. Cette augmentation-là, on la voit sur la piste cyclable de la rue, du boulevard De Maisonneuve avec 10 000 passages par jour et aussi avec l'accroissement des déplacements en BIXI, comme on le remarque à chaque année depuis, même depuis son implantation en 2009.

2930 Ce qui, quand on parle d'exclure l'auto dans une section du centre-ville de Montréal, on pense pas que ça devrait automatiquement dire exclure le vélo. Donc on pense pas que le vélo doit être assimilé à l'auto. Il n'a pas les mêmes caractéristiques que la marche, c'est bien sûr, mais on n'est pas dans la même dynamique.

2935 Et, malheureusement, quand on parle d'espaces, de partage d'espaces publics, vous avez vu, on a souligné quelques exemples au cours des dernières années de réaménagements urbains qui ont complètement exclu la présence du vélo, donc, je vous rappellerais brièvement la démolition de l'autoroute Bonaventure et l'aménagement de l'esplanade piéton sur le boulevard Robert-Bourassa.

2940 Donc le vélo n'a pas été prévu dans cet aménagement-là. La piétonnisation de la rue Prince-Arthur, le vélo est banni douze mois par année et l'aménagement le signifie également. Le Quartier des Spectacles, la piste cyclable qui avait été aménagée juste avant l'aménagement du Quartier des Spectacles et à proprement parlé, fermée trois mois par année. Donc, a dû être
2945 relocalisée sur Président-Kennedy et Ontario.

Le réaménagement de la rue McGill au sud de Saint-Antoine, les plans originaux ne prévoyaient rien pour le vélo, finalement, on s'est rendu compte qu'il fallait peut-être ajouter quelque chose et les bandes cyclables ont été implantées par la suite.

2950

Le réaménagement de la rue de la Commune qui date des années 90, donc, avait complètement exclu la place du vélo, ce qui faisait qu'on se retrouve maintenant avec des vélos où ils n'ont pas d'affaire à être. Donc, c'est un peu l'anarchie.

2955

Alors, nous on se demande pourquoi il faut toujours chercher à opposer piétons et vélos. Donc je pense que c'est une bonne question qui devrait être adressée aux gens qui se penchent sur les aspects techniques de ce projet-là. Et on aurait eu une bonne occasion d'avoir la première rue partagée piétons-vélos à Montréal, modulée peut-être en fonction de l'heure et de l'achalandage, comme on en retrouve dans les grandes villes, les grandes villes de l'Europe qui fonctionnent un peu de cette façon-là.

2960

Le projet proposé donc, ce qu'on comprend, ça propose une voie de circulation, donc contre quatre voies actuellement. Donc, et comme je disais tantôt, il n'y a rien de prévu pour le vélo. Je fais une petite parenthèse en parlant du campus de l'Université McGill qui est juste situé au nord et donc, en 2010, l'Université McGill avait décidé de créer un espace où il n'y aurait pas de vélo, pas d'auto, seulement des piétons et ils ont essayé de canaliser la circulation vélos sur la rue Université, la rue Bourassa maintenant, Robert-Bourassa et, sans trop de succès.

2965

Donc, ça prenait des gardiens de sécurité, et caetera, tout ça donc, il y a eu un groupe de travail qui a été formé par l'Université, par des employés et tout ça et on s'est bien rendu compte que c'était presque inapplicable comme mesure et ils ont essayé la formule partage de l'espace qui fonctionne très bien. Donc, c'est un petit parallèle simplement pour dire que des fois, on sous-estime les solutions qui peuvent être simples et disponibles techniquement.

2970

Ce qu'on dit aussi, c'est que, on pose la question dans le fond, une voie de circulation, est-ce que c'est une exigence absolue, parce qu'en fait on aurait pu avoir sur McGill College

2975

aucune voie de circulation, donc, ça aurait été la première grande rue partagée à Montréal, donc, ça se serait pu être intéressant.

2980 Maintenant, si on regarde l'option avec une voie de circulation sur laquelle circuleront probablement des véhicules de livraison, des taxis, des voitures privées, des camions qui vont s'arrêter de façon légale s'il y a des débarcadères ou illégale s'il n'y en a pas, donc ça va créer quand même, cette voie de circulation là va générer un certain nombre de conflits.

2985 Donc, d'essayer de fondre la circulation vélo là-dedans, on ne pense pas que c'est la meilleure idée. Donc, nous ce qu'on dit, c'est que si on a ce scénario-là, il faudrait penser à une voie cyclable en site propre qui serait du côté ouest de la voie de circulation, adjacente à la voie de circulation pour éviter les doubles conflits donc avec les traversées piétonnes et donc, un aménagement qui serait bidirectionnel et qui serait vraiment séparé et qui éviterait aussi les conflits des véhicules, on suppose que les véhicules, si le sens unique est nord-sud, on suppose que des véhicules qui vont se diriger vers le stationnement intérieur du Centre Eaton, donc c'est pour ça qu'on propose du côté ouest pour éviter les conflits lors des virages de voitures.

2990 Donc, on sait pas, comme vous voyez, on n'a pas élaboré des grands plans, parce qu'on se dit premièrement, il y a beaucoup de gens techniques qui travaillent là-dessus actuellement, ce qu'on dit, c'est qu'il faut tenir compte de la présence du vélo, il faut trouver une façon originale et nous, évidemment, on est disposés à travailler avec les équipes c'est certain, pour commenter ou pour raffiner des idées qui pourraient être amenées.

3000 On termine avec la question du stationnement vélos. Tantôt vous faisiez référence au Quartier des Spectacles. Un magnifique endroit à Montréal, sauf que quand on arrive là en vélo, bonne chance. Il faut mettre le vélo dans nos poches comme on dit, parce qu'il n'y a absolument aucun aménagement, même en périphérie, c'est très, très rare.

3005 Vous avez deux beaux petits restaurants qui sont ouverts à l'année sur la Place des Spectacles et tout ce qu'on a, c'est de la clôture du Musée d'art contemporain pour se garer à côté de ça. Donc, ça fait pas très, nous ont trouve que ça fait pas très sérieux comme... on

3010 comprend que pendant la période des spectacles, il ne faut pas qu'il y ait d'obstruction, de chose comme ça, mais je pense qu'on envoie des gens dans l'espace, donc on doit être capable de trouver une solution à ce genre de petit problème là.

3015 Donc, voilà, alors je conclus là-dessus. On pense que c'est une belle occasion de créativité pour trouver une façon et on est tout à fait disposé à travailler avec la Ville pour raffiner ces scénarios-là. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3020 Merci beaucoup. Je vais peut-être reprendre une question de mon collègue Alain, je m'excuse Alain de te voler ta question, mais on l'a posée un petit plus tôt ce matin, cet après-midi, pardon, à un autre intervenant.

3025 Avec l'arrivée du REM, avec le fait qu'on a la deuxième station de Métro la plus achalandée, on s'en va vraiment vers un *up* de transport. Est-ce que vous voyez, d'un point de vue vélo, finalement, quel arrimage devrait être faite ou pourrait être faite avec ces modes de transport en commun là?

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

3030 On fait référence dans la question du stationnement vélos. Donc, c'est sûr, il va y avoir une connexion, donc il faut prévoir, même il pourrait y avoir une petite vélo station qui serait aménagée là, ça fait plusieurs années que c'est dans les plans de la ville de faire une vélo station au centre-ville, donc ça serait peut-être une occasion.

LA PRÉSIDENTE :

3035 Excusez-moi, je ne suis pas très familière, c'est quoi une vélo station?

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

3040 Une vélo station, c'est un stationnement à vélo qui est abrité et qui peut avoir une
signature architecturale originale, donc il y en a dans plusieurs villes aux États-Unis, les grandes
villes, Chicago, New York et d'autres. Donc, et puis en Europe, c'est courant, ça fait depuis plus
longtemps que ça existe. Alors, donc, c'est ça, c'est un endroit justement qui permet de remiser
le vélo pour la journée et de connecter avec les transports publics.

3045

LA PRÉSIDENTE :

Avec les transports publics.

3050

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

Parce qu'on peut penser aussi qu'il y aura une station BIXI à proximité et tout ça, donc, il
va y avoir du mouvement là, c'est sûr qu'il va y avoir du mouvement de gens à pied, mais il va y
avoir du mouvement de gens à vélo et on est mieux de le prévoir, parce qu'après ça, c'est
3055 toujours un peu plate quand on arrive après, puis on dit : « Bien, il y a des problèmes. »

3055

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez une belle phrase dans votre mémoire qui dit : « Quand on ne prévoit pas la
3060 place du vélo, le vélo se retrouve n'importe où » finalement, là où il pose problème.

3060

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

Exactement. Donc, juste tantôt, j'ai évoqué l'exemple de la rue Prince-Arthur qui a été
3065 piétonnisée, mais vous savez, ça, c'est comme l'extrême. On a vraiment, dans le design de la
rue, on a dit : « On ne veut plus de vélo. » Mais même pour les piétons, ça devient désagréable.
Donc, parce que les piétons sont confinés aux façades des édifices, des secteurs ombragés de
la rue pour marcher, donc c'est des secteurs qui sont les plus glacés l'hiver, alors, finalement, on
se demande qui est vraiment gagnant dans une solution comme ça.

3065

3070 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Les propriétaires de la Place Ville Marie, Ivanhoé Cambridge ont prévu 900 places de stationnement vélos. Je suppose près des entrées de la rue Cathcart, là.

3075 **M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :**

O.K.

3080 **M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :**

Ça suffirait pas ça pour, comme stationnement vélos pour les gens, les cyclistes qui veulent passer un moment sur McGill College?

3085 **M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :**

Ça d'une part, vous m'apprenez cette information-là.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

3090 Jusqu'à 900 places, c'est un stationnement géant à nos normes à nous.

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

3095 Oui, c'est assez important. Sauf, évidemment, avec le positionnement de la station du REM, est-ce que ça va être, ça sera pas à côté du stationnement, de la station du REM. Donc, vous pouvez imaginer que les gens qui vont aller prendre le REM, feront pas trois coins de rue, si la station du REM est, je sais pas, près de Président-Kennedy ou quelque chose comme ça, ne feront pas trois coins de rue pour aller garer leur vélo, en général. Donc...

3100 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, il y aurait lieu de prévoir...

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

3105 Bien, il faut le prévoir, il faut voir comment tout ça. Il faut avoir une vue d'ensemble. Donc vous ajoutez cette information-là, ça serait quelque chose à regarder effectivement.

Mme PRISCILLA ANANIAN :

3110 Mais, c'était par rapport à la distribution du stationnement justement, est-ce que Vélo Québec a des principes d'aménagement quant au nombre de cases nécessaires, en fait, et de la distribution, en fait, sur l'espace public. Là, vous dites, il faut quand même que ça soit à proximité des lieux de destination éventuellement, donc vous avec le REM d'un côté et la Place Ville Marie de l'autre, mais au-delà de ces deux pôles-là, donc on devrait regarder d'autres stratégies?

3115

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

Oui, on a des choses là-dessus, je ne pourrais pas vous les dire comme ça, mais on a des informations techniques à ce sujet-là, oui. Ça existe. Oui.

3120

LA PRÉSIDENTE :

3125 Parfait. Autres questions? Est-ce que vous avez des bons exemples à nous noter, de places qui sont aménagées à la fois en pensant aux vélos, mais aussi à une grande piétonnisation. Est-ce que vous avez des bonnes pratiques à nous suggérer d'aller voir?

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

Je dirais qu'il y en a beaucoup en Europe.

3130

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

3135

Je pense que les gens qui travaillent sur le projet doivent être un peu branchés sur ce qui se fait ailleurs. Je pense que ça serait une bonne idée de suggérer peut-être une revue de littérature là-dessus. On a regardé, nous on a vu un exemple récemment à Copenhague d'une grande esplanade qui avait été complètement piétonnisée, dans laquelle on a intégré un

3140 aménagement cyclable. C'est pas tout à fait le contexte d'un centre-ville comme ici, il y a des éléments comparables, il y a même des jeux pour les enfants à vélo, tout ça, donc il y a vraiment, ça été intégré dans le projet et il y a aussi des gens qui sont à pied, donc. Alors, en fait, ça existe, donc il faut juste être créatif, regarder les bons exemples et puis essayer d'aller vers quelque chose qui va être efficace et qui va marcher.

3145

LA PRÉSIDENTE :

Dans votre tête, c'est encore le nouvel aménagement de la rue McGill, c'est encore une voie de passage. C'est-à-dire que tout à l'heure, monsieur Leblanc nous a dit qu'on devrait

3150 pouvoir simplement se garer à proximité puis ensuite marcher...

3150

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

Nous, on dit, si ça peut être complètement libre de voitures, on trouve que c'est une

3155 bonne idée, là.

3155

LA PRÉSIDENTE :

Mais avec des vélos.

3160

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

3165 Oui, c'est ça. Exactement. Oui, mais parce que j'ai dit tantôt exclure la voiture, ça veut pas dire exclure le vélo. C'est ça, on est comme dans cette dynamique-là à Montréal, il faut sortir de ça, parce que sinon on n'arrivera pas aux objectifs de la Ville, on va juste créer des barrières supplémentaires pour les gens qui veulent se déplacer. Donc, d'une façon active et durable.

LA PRÉSIDENTE :

3170 Quand vous parlez des objectifs de la Ville, vous parlez du Plan vélo, c'est ça?

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

3175 Le plan vélo, puis toutes les politiques qui ont été développées au cours des dernières années. Évidemment, le plan de transport, mais ça le plan de transport, il a pas été réactualisé, sauf que la Ville travaille encore avec ça. Donc, et puis, dans les énoncés de l'administration, de la nouvelle administration là, je pense que c'est assez clair aussi.

LA PRÉSIDENTE :

3180 Parfait. Autres questions collègues? Non, alors je vous remercie beaucoup, monsieur Pronovost d'être venu nous partager votre vision.

3185 Ceci clôt donc notre séance, notre deuxième séance d'audition de mémoires. Je veux remercier tout le monde qui a rendu cela possible, les gens de la sténo, du son, les personnes de l'accueil de l'Office et vous rappeler, en conclusion, que la Commission va donc délibérer et prendre en considération l'ensemble des intrants qu'on a reçus.

3190 Finalement quand on additionne le tout, on a quand même parlé à presque qu'un millier de personnes sur ce qui se passe, ce qui se passerait sur McGill, entre les questionnaires, les animations *in situ*, les animations dans les immeubles, les mini-mémoires, les mémoires formels, donc, on va délibérer et être capable de remettre un rapport quelque part, probablement, fort probablement d'ici le début janvier qui deviendra public deux semaines après.

3195 Alors, on vous remercie beaucoup pour votre collaboration et ceci met fin à notre séance.
Merci beaucoup.

J'allais oublier le droit de rectification à la Ville et ça serait important, si vous pouvez aller au micro, s'il vous plaît, Ariane et redonner votre nom, votre service pour la sténotypie et rectifier...

3200

MME ARIANE QUIRION-LAMOUREUX :

3205 Donc, Ariane Quirion-Lamoureux du Service infrastructure voirie et transport. Donc, juste deux petites précisions : monsieur Lambert et monsieur Pronovost ont parlé du projet proposé, tout ça. Je veux juste rappeler qu'il n'y a pas de projet. Il n'y a aucun scénario sur la table actuellement, il n'y a pas non plus nécessairement de voie de circulation prévue. La seule contrainte qu'on a émise, c'est l'accès du stationnement au Centre Eaton.

3210 Et la deuxième clarification, monsieur Gagnon, Ghislain Gagnon mentionnait qu'on devait absolument inclure l'aspect ludique à la réflexion, donc je voulais dire aussi que ce n'est pas obligatoire. C'était seulement un axe de réflexion qu'on avait soumis à la consultation publique.

LA PRÉSIDENTE :

3215

Merci beaucoup pour ces clarifications. Ceci fait, même vraiment fin maintenant à notre deuxième séance d'audition de mémoires. Merci.

AJOURNEMENT

3220

* * * * *

3225 Je, soussignée, SARAH OUELLET, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que
les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du
témoignage pris dans cette cause au moyen de la sténotypie.

Le tout conformément à la loi.

3230

Et, j'ai signé :

Sarah Ouellet, s.o. (317491-3)

3235

Commissaire à l'assermentation (213945)